
L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'Ecole et de la Famille

C.-J. MAGNAN Propriétaire et Rédacteur-en-chef



P.-J.-O. CHAUVEAU

Fondateur des Ecoles normales du Bas-Canada

L'honorable P.-J.-O. Chauveau

M. Chauveau (1820-1890) fut un homme d'Etat distingué, un orateur de premier ordre et un littérateur remarquable. Il succède au Dr Meilleur comme Surintendant de l'Instruction publique en 1855. Premier Ministre de la province de Québec (1867-73), puis président du Sénat en 1873.—Les Ecoles normales Jacques-Cartier et McGill, à Montréal, furent inaugurées le 3 mars 1857. L'Ecole normale Laval, à Québec, le 12 mai de la même année.

Le Pape

Dans la présente livraison, nous publions une vie très intéressante de Sa Sainteté Pie X. La notice est illustrée d'un fidèle portrait du Saint Père et d'une gravure représentant Saint-Pierre de Rome, la première église du monde. Il est du devoir des instituteurs et des institutrices catholiques d'apprendre de bonne heure aux enfants à aimer le Pape, à s'intéresser à tout ce qui touche à la personne vénérée du représentant de Jésus-Christ sur la terre. On ne saurait être vraiment catholique sans porter dans son cœur un vif amour pour le Saint Père. Lisons aux enfants, dont l'âme pure s'ouvre si naturellement aux nobles sentiments, la vie du Pape, ce qui a trait surtout à l'enfance de Pie X. Apprenons-leur aussi que dans chaque diocèse, il est un pasteur que nous devons aimer, vénérer et respecter parce qu'il est le représentant du Pape, c'est l'Evêque. Concrétisons encore plus cette idée, en leur faisant bien comprendre que dans chaque paroisse vit un homme dont la mission est de travailler au bien des âmes sous les ordres de son Evêque, c'est le prêtre. Or, comme le prêtre représente l'Evêque, et que ce dernier n'exerce son apostolat que par la volonté et sous l'autorité du Chef infaillible de l'Eglise, il arrive donc que le prêtre est aussi le représentant du Pape, Vicaire de Jésus-Christ.

Ainsi, le respect envers son curé, la soumission à l'Evêque et l'attachement au Pape se confondent en un sentiment unique qui constitue l'amour éclairé et inaltérable à l'égard du successeur de saint Pierre.

Si tous les catholiques comprenaient mieux leurs devoirs envers le Pape et ses représentants autorisés, si chacun d'eux aimait vraiment notre mère l'Eglise dans la personne auguste de son Chef, il n'y aurait qu'un cœur et qu'une âme dans toute la catholicité.

Les discussions oiseuses, les divisions malheureuses, les bruyantes controverses, tout ce qui affaiblit les catholiques et scandalise les faibles au profit des impies et des schismatiques devraient cesser pour faire place à la paix dans l'unité, et à l'union dans la charité.

C.-J. M.

Souvenir historique

Sur l'ordre de son souverain, François Ier, Jacques-Cartier partit de Saint-Malo, le 19 mai 1535, pour pénétrer enfin dans ce Canada qu'il avait entrevu l'année précédente. Catholique avant tout, le capitaine breton n'avait pas voulu s'embarquer avant d'avoir mis son voyage sous la protection du ciel.

PEDAGOGIE

Contre la réforme de l'orthographe (1)

Au mois d'avril dernier, nous avons vu de quelle façon victorieuse M. Boissy combat ceux qui réclament la réforme de l'orthographe au nom de l'argument phonétique. Nous terminons aujourd'hui l'analyse de l'étude de M. Boissy (2)

M. Boissy a haussé le débat en disant : « il ne faut point considérer lequel a raison des deux adversaires, lequel apporte les arguments les plus puissants. Il faut simplement dégager ce que la langue française gagnerait à cette réforme, ce qu'elle y perdrait. »

Suit le bilan de ce que la langue gagnerait ou perdrait à la réforme :

« Elle y gagnerait : 1° dans certains cas (pas très nombreux mais indiscutables) un peu plus de logique ; 2° plus de facilité et de rapidité pour l'étude de l'orthographe dans les écoles, et je ne tiens même pas compte des graves objections formulées sur ce point ; 3° plus d'égalité entre les citoyens français (en attendant que quelque autre homme de science invente un appareil pour octroyer l'égalité intellectuelle !)

« Elle y perdrait : 1° une bonne part de sa clarté ; 2° une bonne part de sa variété qui est l'or de sa richesse ; 3° la notion de ses origines et de ses variations, leur souvenir et leur appui ; 4° la force éducatrice, évocatrice et descriptive de certaines formes auxquelles, sinon les yeux des savants, du moins ceux des lettrés sont habitués, et dont ils ne se détachent que lentement, en dépit des railleries de M. Faguet.

« Je ne crois pas què, sauf pour quelques phonétistes, les gains puissent compenser les pertes. »

M. Boissy n'a pas encore fait état de l'argument, non le plus direct, probablement le plus puissant. Cet argument s'ajoute aux précédents, dit-il, « et doit interdire à tout esprit réfléchi d'agir en faveur de la réforme de l'orthographe. MM. Pierre Louys, Paul Adam, Remy de Gourmont, Marcel Boulenger l'ont éloquentement exposé : *subitement et par décision centrale tous les génies littéraires, de Corneille à Flaubert, seraient relégués dans le « vieux français ».*

« Les enfants, dit Marcel Boulenger, apprendraient à lire et à écrire une langue spéciale qui les séparerait brusquement de leurs amis, qui leur rendrait tout déchiffrement littéraire difficile, pénible, comme l'est aujourd'hui celui d'un texte de Rabelais (et de Montaigne) pour la grande majorité des

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* d'avril 1907.

(2) Etude parue dans la *Revue Hebdomadaire* du 2 février 1907.

Français. La Bruyère, Pascal, Châteaubriand, Victor Hugo, Flaubert et jusqu'aux plus récents écrivains, et jusqu'aux poètes contemporains, tout cela semblerait d'un coup reculé dans le passé, bon pour les « dilettantes », archaïque, vieillot, inutile !... La nation se sentirait désormais étrangère à sa tradition littéraire, à la partie la plus noble d'elle-même ! Les écoliers se trouveraient tout à coup sans modèles de beauté qui leur formassent à peu près le goût et dans lesquels ils pussent avoir confiance. Ne se méfie-t-on pas toujours des écritures difficiles, des langues mortes ? »

Pourquoi ce résultat, se demande M. Boissy ? Parce que la réforme proposée n'est pas comme celle de jadis, dont on se réclame (1680-1740-1835), une consécration d'usages publics. C'est une méthode déterminée, parée du qualificatif redoutable de scientifique, qui entreprend une *dislocation systématique* de notre langue. Elle fait appel à la raison. Or la raison est, en matière d'évolution linguistique, l'arbitraire pur. Ici se dresse l'objection majeure qui empêchera tout ministre républicain d'ordonner la réforme de l'orthographe :

« Une langue est un organisme vivant et naturel, dont les lois sont et resteront toujours, en leur totalité, hors de l'observation et de la direction humaines, sujettes à de spontanées et inexplicables transformations. La fantaisie, nom dont on nomme les lois inconnues, y est la loi. Le seul moyen de reconnaître cette loi étrange est de subir l'usage. »

Ici, M. Boissy affirme que tout systématisme savant est une tyrannie. « Il n'est pas possible que, de nos jours, on impose à cette création collective, la langue, la tyrannie de quelques individualités, fût-ce celles des très savants MM. Paul Meyer et Ferdinand Brunot, sous forme orthographique. Leur science aujourd'hui peut être erreur demain. »

L'écrivain de la revue rappelle ensuite fort spirituellement qu'on soigne, on soutient un organisme naturel, on facilite ses fonctions, mais on ne le modifie pas, on ne lui retire ni le lui ajoute rien sans un sacrilège aventureux envers la Nature. D'autant moins lorsqu'aucune nécessité vitale ne réclame cet artificieux bouleversement.

Puis M. Boissy pose aux gouvernants de notre ancienne mère-patrie cette question sarcastique :

« Qu'est-ce que cette envahisseuse manie, qui s'empare de nos ministres, d'interdire ici, d'autoriser là, enfin de tout diriger, d'ordonner à tout selon de ridicules et prétentieuses pétitions d'autorité ? Cependant la France les a délégués tout au plus pour utiliser, développer et protéger ses forces vives, non pas pour leur commander (1). »

(1) Ce point de vue a été fort spirituellement développé dans une jeune revue, *la Nouvelle Athènes*, par M. Louis Mandin, d'où j'extrais entre autres ces lignes : « Donc nous l'avons échappé belle. M. Briand a failli réformer l'orthographe. On voit bien que nous ne sommes plus au temps où le roi n'avait, comme tout le monde, que sa place au parterre. A cette époque les choses de l'esprit et ce qui s'y rattache

« Il y a quelques années, des esthéticiens et des artistes engagèrent une discussion pour obtenir la « Séparation des Beaux-Arts et de l'État. » Ils montrèrent l'absurdité qu'il y aurait, en nos temps d'individualisme, et en tous temps, à prétendre réglementer, « diriger » l'inspiration et la production d'un peintre, d'un sculpteur, d'un musicien.

« Ce qui fut approuvé pour les arts de l'individu, serait-ce faux pour le langage, qui est le plus spontané des arts, l'art mystérieux et sacré d'un peuple entier ? Qui donc prétendrait lui imposer sa loi ?

« Et si quelque ministre oubliait que les savants ni l'État ne sont souverains dans le moins indiscutable des domaines publics, — eh bien ! il appartiendrait au public lui-même, qui a déjà couvert de signatures les pétitions, de repousser par une tranquille méconnaissance et, au besoin, par une organisation positive, — j'en lance ici l'idée et j'en donnerai les bases s'il devient nécessaire, — une réforme qui nierait la vraie science et détruirait l'harmonie variable, mais libre de la plus merveilleuse des langues humaines. »

Là s'arrête la démonstration aussi éloquente que judicieuse de M. Boissy.

Il y a sept ans, (le 31 juillet 1900), lorsque M. Leygues rendit, au nom du gouvernement de la République française, le fameux arrêté ministériel autorisant officiellement les tolérances orthographiques que nos lecteurs connaissent, *L'Enseignement Primaire* enregistra, au nom de la tradition française, le protêt de l'illustre académicien, F. Brunetière, contre la réforme de l'orthographe, t'imide encore à cette époque. L'éminent écrivain s'élevait d'abord contre la prétendue *subtilité* ou *puérité* de certaines règles de grammaire et démontrait « qu'on doit considérer une langue comme une œuvre d'art. »

M. Brunetière cite force exemples à l'appui de sa thèse. Ainsi, n'est-il pas évident que ces deux vers de Racine :

Ariane, ma sœur, de quel amour blessée,
Vous mourûtes aux bords où vous fûtes laissée.

ne seraient pas ce qu'ils sont, si le poète avait écrit :

Ariane, ma sœur, de quel amour blessée,
Vous êtes morte aux bords où l'on vous a laissée ?

étaient comme une république à peu près indépendante. Mais ce n'est pas pour rien que nous avons fait plusieurs révolutions, et nos ministres d'aujourd'hui possèdent, au nom de la liberté et de l'égalité, un pouvoir personnel et discrétionnaire qui leur donne le droit de trancher d'un coup de plume les questions les plus litigieuses de l'étymologie, de la philologie, de la langue et de la tradition française, en venant de présider une réunion électorale à Belleville ou un comice agricole dans le canton illustré par Homais... Heureuse époque où la manière d'écrire les mots est un privilège d'État, comme la vente du tabac et des allumettes ! Remarquable époque où les ministres et bientôt les législateurs seront appelés à nous imposer des lois sur la duplication du *t* et où les journalistes respectueux inviteront M. Coutant d'Ivry à formuler son avis sur la valeur prosodique de l'e muet dans le mot de Cambronne, qu'il connaît si bien... »

Il ne l'est pas moins qu'au lieu de dire : « Celui qui règne dans *les cioux* et de qui relèvent tous les empires. » Bossuet n'aurait pas dit la même chose en prononçant : « Celui qui règne dans *le ciel*,—ou dans *les ciels*,—et de qui relèvent tous les empires. »

Il est encore évident que ces vers d'Hugo :

Un frais parfum sortait des touffes d'asphodèle,
Les souffles de la nuit flottaient sur Galgala,

ne seraient pas ce qu'ils sont s'ils étaient ainsi modifiés :

Un *frai* parfum sortait *dès* touffes d'*asfodèle*,
Les *souffles* de la nuit *flotaient* sur Galgala.

Après quoi, le directeur de *La Revue des deux Mondes* s'écriait :

« C'est ce que ne sentent pas nos « réformateurs, » et ce qu'il y a de plus irritant en eux, c'est qu'ils ne se doutent point qu'ils ne le sentent pas. Une *graphie* en vaut pour eux une autre, puisqu'elle n'a toujours pour objet que de représenter graphiquement un son,—*graphicè depinxisti*, comme dit M. Diafoirus,—et la prononciation au besoin corrigera l'impression de l'œil. Une tournure en vaut une autre, et même mieux qu'une autre, si par hasard elle est plus claire. Et pourquoi ne dirai-je pas qu'à leurs yeux, ou à leurs *ails*, un écrivain en vaut un autre, du moment qu'ils se font tous les deux également comprendre ? C'est précisément ce que n'admettront jamais ceux qui considèrent une langue comme une « œuvre d'art. » Ils continueront de croire que, dans une langue élaborée par cinq ou six siècles de culture esthétique, le mot a sa valeur en soi, qu'il a son « individualité » ; qu'il est, selon l'expression du poète, « un être vivant, » qu'on le mutile donc en en modifiant l'orthographe ; qu'un *lis* n'est plus un *lys*, qu'une *enchanteuse* diffère beaucoup d'une *enchanteresse*, que la *scintillation* des étoiles s'éteindrait si l'on écrivait désormais *cinillation* ; qu'il en est des locutions ou des tournures comme des mots ; que, si l'on supprime l'imparfait du subjonctif dans ce vers de Racine :

On craint qu'il *n'essuyât* les larmes de sa mère.

on en fait évanouir le charme ; et qu'en modifiant enfin la syntaxe ou l'orthographe, la première précaution qu'on doit prendre est de ne pas transformer le français de nos maîtres en une espèce de *volapuk*.

« Malheureusement, — quand on ne voit dans une langue donnée qu'un moyen de communication ou d'échange des idées,—on n'en mesure donc aussi la perfection que sur ses caractères d'utilité pratique, et on croit être moderne ou progressif quand on n'est à vrai dire que barbare. »

Et tout récemment encore, M. Berthelot expose dans *La Revue des deux Mondes* ses vues sur la réforme de la langue française.

Partant de ce principe que rien ne demeure dans sa forme première et que la langue française notamment n'a cessé d'évoluer, il ne comprend point l'opposition intransigeante de certains littérateurs aux réformes proposées,

mais il n'admet pas davantage que les « perfectionnements » soient imposés par la contrainte des systèmes ; il les attend de L'USAGE ET DU LIBRE CONSENTEMENT. L'orthographe, en théorie, devrait être calquée sur la prononciation ; mais une foule de traditions empêchent d'adopter le phonétisme absolu pour une langue ancienne ; il faut seulement se contenter d'une certaine « conformité. »

« On propose, dit M. Berthelot, de supprimer certaines lettres inutiles, comme l'y et l'h muet, et de remplacer par une seule, certaines lettres doubles, comme le *ph* par l'*f*, le *qu* par le *k* ; de faire disparaître les lettres parasites et les lettres redoublées. On veut modifier ainsi des milliers de mots consacrés par l'usage, selon des règles plus ou moins arbitraires que l'on complique encore en tolérant en très grand nombre d'inévitables exceptions. Tout cela est de l'idéologie. L'état présent de la langue française, comme tout état présent d'une œuvre humaine, a été adapté aux usages de la nation, c'est-à-dire qu'il comporte des avantages réalisés par le cours des siècles et dont personne ne parle. Ce n'est pas un type exempt de toute critique ; mais, prétendre rectifier, d'après une formule fondamentale et par des procédés artificiels, une formation naturelle, c'est aboutir à la défigurer. Il importe de laisser évoluer l'orthographe ; mais la vie nationale doit résoudre elle-même le problème sans intervention du bras séculier. »

L'Education Chrétienne, de Paris, sous la signature de Saint-Severs, consacre un article à la réforme. Après avoir résumé les propositions de M. Brunot, l'écrivain de la revue française dit :

« Ainsi, dans différents morceaux écrits avec la nouvelle orthographe, cités par M. Brunot, nous trouvons « cète » pour l'adjectif « cette » ; « èle » pour « elle » ; les « anjes » ; il « sonjait » ; un « sonet » ; « tranquile » ; « persone » ; « come » ; « efet ».

« M. Brunot prétend surtout débarrasser l'écriture de toutes les lettres parasites que les siècles accumulèrent sur elle. Il s'imagine ainsi se mieux rapprocher de l'orthographe du grand siècle. Il cite certaines lettres de Mme de Sévigné, mais l'exemple n'est pas heureux, car il est notoire que Mme de Sévigné ne savait même pas correctement l'orthographe de son temps, et tous les travaux des grammairiens, les exemples des grands auteurs ont eu précisément pour but de régulariser et d'unifier l'orthographe très fantaisiste de cette époque.

« Quand on connaîtra le répertoire des mots nouveaux annexé au rapport de M. Brunot, il sera possible de se rendre compte d'une façon définitive de l'étendue de sa réforme et des dégâts qu'elle peut causer. Les lignes suivantes de son rapport suffiraient cependant à la rendre suspecte :

« La vie moderne active, fiévreuse, a de nouveaux besoins ; la société démocratique d'aujourd'hui n'a que faire de certaines recherches dont l'aristocratie désœuvrée des siècles classiques faisait, du reste, elle-même bon marché, et pour cause. Elle a oublié les porteurs de chaises, relégué au musée les carrosses où bientôt les iront rejoindre les dernières diligences.

« Et à leur place elle attelle la locomotive et le moteur qui sont laids, mais qui vont vite, qui traînent des masses et dont personne — depuis que Barbey d'Aurevilly est mort — ne néglige à l'occasion de se servir. »

Il apparaît trop clairement par cette déclaration que le souci artistique de l'aspect des mots n'a pas dû inspirer le zèle moderne des réformateurs. On ne sait pas encore si les mots nouveaux iront vite et traîneront des masses, ce qui est un singulier idéal pour une langue, mais on a appris que leur laideur ne serait pas une raison pour qu'ils ne fussent pas imposés à la jeunesse. Les « mots » d'Edmond Rostand étaient peut-être plus prophétiques quand il s'écriait :

« C'est sur le cœur de Racine,
Hélas ! qu'ils m'ont massacré !
O Chénier, on assassine
Au coin de ton bois sacré !

Bourreaux ! achevez l'oiselle
Qui palpite sur le sol :
Il me fallait mes deux « l »
Pour pouvoir prendre mon vol. »

Nous pourrions citer bien d'autres témoignages confirmant l'opinion si éclairée de M. Boissy au sujet de la réforme de l'orthographe.

En présence de l'opposition aussi sage qu'énergique faite en France même, à la réforme de l'orthographe, le personnel enseignant de nos écoles primaires doit donc rester fidèle au génie traditionnel de la langue française. Cette langue est pour nous, Canadiens français, après la religion catholique, le plus précieux héritage que nous aient légué nos aïeux. Cette langue admirable a été apportée au Canada en plein dix-septième siècle, époque glorieuse s'il en fut jamais pour la langue de Bossuet, de Racine et de Corneille. Héritiers de ce trésor, il ne nous est pas permis de souscrire sans discernement, sous peine de trahison nationale, à toutes les réformes fantaisistes, ou plutôt révolutionnaires, qui naissent à date fixe dans les cerveaux besogneux des linguistes officiels de la République de MM. Combes, Clémenceau et Briand.

Contentons-nous de souscrire aux modifications que les années, l'usage et les maîtres de la littérature ont apportées et apporteront à la langue française. Acceptons le principe de *l'évolution* mais repoussons celui de *la révolution*.

En agissant ainsi, le personnel enseignant du Canada français fera peut-être de notre terre canadienne le refuge heureux de la glorieuse langue française, comme il est destiné, sans doute, à devenir celui de la Foi chrétienne.

C.-J. MAGNAN.

CAUSERIE PEDAGOGIQUE

DE LA MÉTHODE DANS L'ENSEIGNEMENT

Le mot méthode vient de deux mots grecs, dont l'un signifie *par*, et l'autre *route*. Donc, en général, toute méthode peut être considérée comme une route par laquelle il est préférable de passer pour arriver, dans les meilleures conditions possibles, à un but déterminé.

Or, en matière d'éducation et d'instruction il faut distinguer : 1° la *méthode proprement dite*, ou ordre logique dans lequel tout enseignement doit être donné ; 2° la *méthode individuelle*, celle qui vient de la vocation, de l'intelligence, de la personne qui enseigne, de son désir de bien faire.

De celle-ci, sont sortis les *procédés* très variables auxquels chacun a recours selon son tempéramment, ses aptitudes, et aussi selon le caractère et les dispositions des enfants.

D'où il suit que quiconque veut se charger d'enseigner ne doit jamais perdre de vue la nécessité de joindre, à l'usage du livre bien fait, une vertu personnelle qui ne s'achète pas chez le libraire, parce qu'elle est faite d'amour et de dévouement.

On voit quelquefois des enfants, possédés du désir d'apprendre, poursuivre la réalisation de leur désir en dépit des conditions les plus défavorables ; mais ces enfants sont l'exception.

La grande majorité reçoit l'instruction comme tous les autres soins dont on entoure l'enfance, c'est-à-dire à la condition que les personnes chargées de les instruire se fassent positivement leurs associés et aient un réel souci de mener leur œuvre à bonne fin. C'est ce qui a donné naissance au vieil adage : *Tant vaut l'homme, tant vaut la méthode*.

En résumé, il ne faut rien exagérer. Une bonne méthode est un élément de succès dont on ne saurait contester la valeur, et qu'il serait maladroit de dédaigner ; d'autre part, il faut également convenir que la valeur d'une méthode se trouve multipliée proportionnellement à l'intelligence et au dévouement de la personne qui s'en sert.

Mais, au sujet de la manière d'enseigner, il est un autre point sur lequel nous croyons devoir appeler tout particulièrement l'attention des parents qui se proposent de coopérer à l'instruction de leurs enfants.

Avec les programmes surchargés que nous subissons actuellement, on se trouve entraîné, presque malgré soi, à en verser le contenu dans l'esprit des enfants comme dans une urne, au lieu de leur en faire faire la conquête par un travail progressif et persévérant.

Or, cette manière d'agir a deux graves inconvénients. Le premier, c'est que les notions acquises ainsi s'oublient avec une facilité désespérante, parce qu'elles n'ont touché l'esprit que trop superficiellement ; le second, encore plus grave peut-être, c'est de laisser l'intelligence sans vigueur, sans ressort, sans initiative, parce qu'elle n'a pas été habituée aux exercices qui

exigent des efforts personnels, effectifs, soutenus, opiniâtres même quand cela est nécessaire.

On se met en garde contre ces fâcheuses conséquences en s'assurant, par de nombreux exercices d'application et de fréquentes révisions orales ou écrites, que les enfants possèdent bien ce qui a été étudié précédemment. Que de bonne volonté, de zèle, de science, de talent dépensés en pure perte, stérilisés, faute de ne pas avoir attaché toute l'importance voulue à ce travail de recommencement sans lequel tant d'enfants font si peu honneur à leurs professeurs, soit à l'examen, soit . . . six mois après.

UN VIEIL INSTITUTEUR.

(Le Noël)

AVIS IMPORTANT

A partir de septembre 1907, un seul numéro de *L'Enseignement Primaire* sera adressé à chaque école sous contrôle, et cela même dans le cas où plusieurs titulaires enseignent dans la même institution. *C'est là la teneur de notre contrat avec le gouvernement.* Bien que nous ne soyons rétribués que pour un numéro par école, dans un grand nombre de cas, nous adressons deux et même trois numéros pour la même école, et cela depuis 1898. Le fardeau est devenu trop lourd, et avec la nouvelle année scolaire, cessera l'envoi gratuit de toutes les livraisons adressées en dehors de nos obligations officielles.

Le gouvernement, en fournissant à chaque école un abonnement à notre revue, fait son devoir généreusement. Pourquoi les commissions scolaires ne l'imiteraient-elles pas en payant à leur tour quelques abonnements supplémentaires dans tous les cas où plus d'une institutrice enseigne dans la même école ? Nous savons qu'il est préférable que chaque institutrice soit pourvue de la revue pédagogique.

Avis donc au personnel enseignant et aux commissions scolaires.

Toute commission scolaire qui paiera cinq abonnements, recevra une remise de 20%, réduisant l'abonnement de \$1.25 à \$1.00.

Avis à nos abonnés payants en retard de se mettre en règle avec l'administration.

Guerre à l'alcoolisme

Depuis quatre ans, *L'Enseignement Primaire* s'efforce d'introduire sans bruit l'enseignement anti-alcoolique à l'école primaire. Je l'en félicite.

En France, en Belgique, en Suisse surtout, il existe des armées de propagandistes qui ont pour mission de tenir constamment affichés sous le regard de la foule les bons avis de la Ligue anti-alcoolique. Ces soldats volontaires et dévoués d'une guerre si profondément utilitaire, se recrutent parmi les instituteurs dans toute la hiérarchie enseignante et chez les membres les plus éminents de la profession médicale.

Ici, au Canada, dans la province de Québec surtout, notre clergé catholique se jette hardiment dans une lutte d'où la cause de la tempérance sortira victorieuse.

Il nous appartient, à nous, journalistes, de seconder ces louables et patriotiques efforts.

Nous tenons à mettre sous les yeux de nos lecteurs quelques extraits d'un rapport de Monsieur le docteur Debove, doyen de la faculté de médecine de Paris, et de M. le docteur Faisans, médecin de l'Hôtel-Dieu, au Conseil de Surveillance de l'Assistance publique :

« L'alcoolisme est l'empoisonnement chronique qui résulte de l'usage habituel de l'alcool, alors même que celui-ci ne produirait pas l'ivresse.

« C'est une erreur de dire que l'alcool est nécessaire aux ouvriers qui se livrent à des travaux fatigants, qu'il donne du cœur à l'ouvrage et qu'il répare les forces ; l'excitation artificielle qu'il procure fait bien vite place à la dépression nerveuse et à la faiblesse : en réalité, l'alcool n'est utile à personne, il est nuisible pour tout le monde.

« L'habitude de boire entraîne la désaffection de la famille, l'oubli de tous les devoirs sociaux, le dégoût du travail, la misère, le vol, et le crime.

« Elle mène à l'hôpital, car l'alcoolisme engendre les maladies les plus variées et les plus meurtrières : la paralysie, la folie, les affections de l'estomac, du foie, la tuberculose, l'épilepsie, etc.

« Il complique et aggrave toutes les maladies aiguës : une fièvre typhoïde, une pneumonie, un érysipèle, qui seraient bénins chez un homme sobre, tuent rapidement le buveur alcoolique.

« Les fautes d'hygiène des parents retombent sur leurs enfants : S'ils vivent quelques années, ils sont menacés d'idiotie ou d'épilepsie ; ou ils sont emportés un peu plus tard, par la méningite tuberculeuse ou par la phthisie.

« Pour la santé de l'individu, pour l'existence de la famille, pour l'avenir de la race, l'alcoolisme est l'un des plus terribles fléaux. »

—Comment conjurer de pareils désastres ?

Le sentiment du devoir est-il assez solide dans le cœur du buveur pour qu'il puisse écouter ceux qui cherchent à lui faire entendre raison, et qui lui disent qu'il n'est pas seul dans la société : que s'il veut se sacrifier, la famille et l'humanité ont des droits de conservation et de respect qu'il oublie ?—Celui qui boit se laissera-t-il toucher par les avis si sages de ceux qui ont mission et qualité pour lui parler le langage de la raison, par les exemples quotidiens et non suspects qu'il rencontre sur sa route si pénible, et enfin par les témoignages si vrais de médecins qui lui montrent, dans leurs affiches sanitaires, tout le mal qu'il cause à lui-même et aux siens ?

En Angleterre on ne badine pas sur le sujet de l'ivrognerie, et l'on châtie également le buveur et le cabaretier.

Depuis le 1er janvier 1903, une nouvelle loi, qui n'a pas fait grand bruit lorsqu'elle fut adoptée, est en train de causer un véritable remue-ménage dans les tribunaux de toute l'Angleterre.

C'est une arme puissante contre l'alcoolisme qui vient de se révéler.

Jusqu'à maintenant, l'ivrognerie n'était un délit que si l'ivrogne causait du scandale. On ne pouvait le condamner s'il se contentait de tituber, de zigzaguer ; Le cabaretier qui lui avait servi la dernière consommation n'était pas inquiété.

Désormais, et d'après la nouvelle loi, quels que soit les signes de son état, l'ivrogne peut et doit être arrêté. Homme ou femme, si l'ivrogne a charge d'un enfant de moins de sept ans, il risque, pour le fait de simple ivresse, un mois de prison.

A la troisième condamnation, il passe sur la liste des « ivrognes chroniques » et sa photographie est fournie à tous les cabaretiers de son quartier. Dès lors, s'il tente de se procurer des boissons alcooliques n'importe où, il est passible d'une amende puis de la prison.

Les cabaretiers de son quartier sont passibles d'une forte amende s'ils lui vendent à boire : cinquante piastres d'amende pour la première fois, cent piastres la seconde, puis de la prison jusqu'à six mois. Cette loi, d'une application rigoureuse, fonctionne à merveille et a déjà donné d'excellents résultats.

Ici, nous sommes beaucoup trop indulgents pour le cabaretier qui n'observe pas la loi.

— Quel est donc le principal auteur de tout le mal dont nous nous plaignons ? Mais, c'est le vendeur de boisson malhonnête.

Notre loi régissant la vente des liqueurs alcooliques serait presque suffisante si l'on se donnait un peu la peine de la faire fonctionner. Dix fois sur douze les délits, qui ont pour cause l'abus de l'alcool, remontent au cabaretier lui-même qui se moque de la loi parce qu'il est sûr de l'impunité. Soyons donc pratiques, frappons le mal là où il existe, et extirpons sans pitié cette ivraie malsaine, les vendeurs sans conscience.

Il est un autre agent de l'alcoolisme, c'est le colporteur qui trafique la bière de porte en porte. Voilà une cause immédiate de sérieux abus et un grand nombre d'ivrognes, qui auraient toujours ignoré ce vice, l'ont contracté par la faute du vendeur ambulante. La loi qui autorise cette sorte de trafic devrait être rappelée sans délai.

Ce colporteur est un agent de ruines morales et matérielles. En servant ostensiblement sa clientèle, il se fait le pourvoyeur des tripots et des gargottes clandestines. Sous le prétexte de distribuer sa marchandise à ceux qui lui donnent des « ordres », il va de maison en maison, de porte en porte, contre la loi, offrir sa liqueur dangereuse.

On accepte d'abord une caisse sans méfiance, puis on en prend une deuxième. Après la troisième, la quatrième, on a pris goût à la bière et l'on devient irrésistiblement le client et l'esclave du vendeur de bière ambulante. On sème ainsi dans nos belles campagnes, chez nos cultivateurs le fléau d'ivrognerie avec ses tristes conséquences immédiates et ses sombres perspectives.

Montmagny, mai 1907.

J.-G. PARADIS, M. D.

M. NAPOLÉON LACASSE

Le 4 avril dernier s'éteignait à l'Hôtel-Dieu de Québec le doyen des instituteurs de notre province, M. Napoléon Lacasse. M. Lacasse naquit le 4 septembre 1824, à Québec. Après avoir reçu une bonne instruction primaire à l'école tenue au faubourg Saint-Jean par feu M. Dugal, il entra au Petit Séminaire de Québec. Il eut pour professeurs, entre autres, Son Eminence le cardinal Taschereau, Mgr Tanguay et l'abbé Bouchy. Il sortit du Séminaire après sa rhétorique et se livra à l'enseignement.

M. Lacasse enseigna à la campagne pendant treize ans : à la Pointe-aux-Tremblies, aux Ecureuils, à Sainte-Famille, à la Rivière-Ouelle et à la Pointe-Lévis. A ce dernier poste, M. Lacasse eut l'honneur d'avoir pour tout jeune élève le futur Archevêque de Québec, S. G. Mgr L.-N. Bégin. Notre vénérable Ordinaire n'a jamais oublié le dévouement de son premier instituteur. Aussi, une semaine à peine avant sa mort, M. Lacasse, alors dans sa 83e année, avait le bonheur de recevoir la visite de Mgr Bégin. Combien la bénédiction de l'Archevêque dut réjouir le digne vieillard qui revoyait dans le Métropolitain de Québec, comme en une synthèse glorieuse, les rêves enthousiastes du jeune instituteur, le zèle et la piété du digne maître d'école, l'énergique persévérance dans le devoir et la fidélité aux principes religieux chez le grave professeur qui ne transigea jamais avec les erreurs du siècle.

Après son départ de la Pointe-Lévis, M. Lacasse enseigna deux ans à Saint-Roch de Québec, puis, en 1858, il succédait à M. de Fenouillet, comme professeur de français à l'École normale Laval. C'est dans cette institution que M. Lacasse passa la plus grande partie de sa vie, puisqu'il ne se retira de l'enseignement qu'en 1898. Même à sa retraite, M. Lacasse continua à donner des leçons privées jusqu'à l'année dernière.

M. Lacasse, avec M. J.-B. Cloutier, était un des rares survivants de ce groupe respecté d'instituteurs qui honorèrent l'enseignement primaire dans le district de Québec, dans la première partie du 19e siècle. Contemporain des Légalé, des Cazeau, des Dugal, des Dion, des Juneau, des Toussaint et des Richard, des Létourneau, M. Lacasse fut un modèle partout où il exerça la profession d'instituteur. Jamais il n'oublia les leçons de son premier maître, M. Dugal. Ce remarquable instituteur dirigeait une des écoles fondées il y a cent ans par cet homme de bien, ce patriote, que fut M. J.-F. Perreault. C'est dans cette modeste école primaire que l'historien F. X. Garneau reçut une solide éducation qui lui permit plus tard d'élever à sa patrie un monument digne d'elle : *l'Histoire du Canada*, en trois volumes.

M. Lacasse connut aussi intimement ces prêtres illustres qui, tour à tour dirigèrent l'École normale Laval : MM. les abbés Horan (1), Jean Langevin (2), Chandonnet et P. Lagacé, L.-N. Bégin (3) et Th.-G. Rouleau, le Principal actuel.

(1) Premier évêque de Kingston (1858).

(2) Devint dans la suite le premier évêque de Rimouski.

(3) Aujourd'hui archevêque de Québec.



N. LACASSE

M. Lacasse était un homme d'ordre. Toute sa vie fut méthodiquement consacrée à faire le bien. Profondément religieux, il fut un modèle de vie chrétienne. Le travail occupa tous ses instants. Plusieurs manuels classiques attestent des connaissances solides qu'il possédait. M. Lacasse publia aussi pendant une année (1881) une revue d'éducation très intéressante à consulter encore aujourd'hui : *Le Journal d'Education*.

Le 19 mai 1893, l'Association des instituteurs catholiques de Québec célébrait avec éclat le cinquantième anniversaire d'enseignement de MM. F.-X. Toussaint (1) et N. Lacasse. Cette fête réjouit profondément l'âme des deux vétérans, et souvent, dans la suite, M. Lacasse se plaisait à dire que le jour de ses *noces d'or* avait été l'un des plus beaux de sa vie.

Nous déposons sur la tombe de notre ancien professeur et collègue, l'hommage ému de notre reconnaissance et de notre admiration. C'est

« Un juste tribut au mort qui fut homme de bien. »

Jamais nous n'oublierons qu'il fut pour nous, à notre temps d'élève-maitre, la personnification du devoir. Sa piété aussi profonde que réfléchie, la fermeté de ses principes religieux et un vif amour envers sa nationalité, impressionnaient pour toujours les nombreuses générations d'élèves qui passèrent à l'École normale Laval de 1858 à 1898.

C.-J. MAGNAN.

Les funérailles de M. Lacasse ont eu lieu à l'église Saint-Jean-Baptiste de Québec, lundi, le 8 avril. Tout le personnel de l'École normale Laval assistait à la cérémonie funèbre. C'est M. l'abbé Rouleau, Principal de l'École normale Laval, qui présida la cérémonie de la levée du corps. M. l'abbé Pelletier, du Séminaire de Québec, ancien élève du défunt, chanta le service. M. l'abbé Caron, Assistant-Principal, et M. l'abbé Paradis, aumônier des Sœurs de la Charité et ancien Assistant-Principal, assistaient au chœur. Dans l'auditoire nombreux et recueilli nous avons remarqué l'honorable M. Boucher de La Bruère, Surintendant de l'Instruction publique, MM. Ernest Gagnon et J.-B. Cloutier, anciens professeurs à l'École normale Laval.

La communauté des Sœurs du Bon Pasteur était représentée par deux religieuses accompagnant une nombreuse classe d'élèves de l'Académie Saint-Louis.

M. Lacasse repose dans le cimetière Belmont.

(1) M. Toussaint est décédé le 2 décembre 1895, à l'âge de 74 ans.

A propos d'école modèle

Depuis un certain nombre d'années, ceux qui s'occupent d'instruction publique et qui en suivent le mouvement dans cette province, remarquent avec chagrin que le nombre d'écoles modèles de garçons, tenues par un maître, diminuent graduellement.

Il est une vérité reconnue et admise de tout le monde, et qu'il n'est pas besoin de prouver ici : C'est que, si la femme a plus d'aptitude pour faire l'éducation du cœur d'un jeune enfant, par contre, l'homme possède à un plus haut degré les qualités nécessaires pour former le caractère des garçons lorsqu'ils ont atteint l'âge viril.

De là, la nécessité de confier ceux-ci, après leur première communion, à des maîtres, autant que possible.

A défaut de ces écoles, leur éducation en souffre, parce qu'ils abandonnent généralement de fréquenter la classe, vers l'âge de 10 à 12 ans, juste au moment où leur intelligence se développant le plus rapidement, ils seraient mieux préparés pour acquérir des connaissances utiles, et recevraient en même temps cette formation mâle qui aiderait à en faire des hommes dans toute l'acception du mot.

Il est même un autre avantage qu'il importe de leur tenir compte, et que je considère pour plus important que les deux premiers : c'est que ces écoles, lorsqu'elles sont bien organisées et dirigées par un maître compétent, inculquent dans l'esprit des garçons l'amour de l'étude, des habitudes d'ordre et de méthode qui leur sont des garants de succès dans la vie future.

Je suis d'opinion—partagée d'ailleurs par tous les vrais éducateurs,—qu'un enfant qui abandonne l'école, à quelque degré que ce soit, et qui n'a pas appris à aimer l'étude, à s'imposer des peines pour agrandir le champ de ses connaissances, a perdu complètement son temps. Neuf fois sur 10, sa vie ne sera qu'une marche quasi inconsciente, sans but comme sans idéal—quelque chose comme une *âme en prison*—mais non pas comme celle de la sourde-muette-aveugle, Marie Hurtin, dont le professeur Arnould a entretenu d'une façon si intéressante ses auditeurs à l'Institut canadien.

C'est un fait reconnu par les hommes publics, les marchands, les industriels, etc., que, dans nos campagnes, la grande majorité de la génération d'hommes d'aujourd'hui sont peu ou point instruits et que, par un heureux contraste, la plupart des femmes sont en mesure de lire, d'écrire et de compter pour les besoins ordinaires de la vie.

Je ne crains pas d'affirmer que cette infériorité chez les premiers est due au manque d'écoles de garçons, dans plusieurs localités.

Ce manque de culture intellectuelle chez les nôtres a aussi pour effet, dans un grand nombre de municipalités, de rendre difficile le recrutement des sujets propres à remplir avec efficacité les charges publiques, comme celles de conseillers municipaux, de commissaires d'écoles, de marguilliers, de secrétaires, etc.—ce qui retarde les progrès, aide au maintien de la routine et resserre l'horizon de leurs habitants.

Il y a encore à considérer que cette pénurie d'instituteurs dans l'enseignement actif oblige les pères anxieux de faire donner une bonne instruction à leurs fils, et qui sont en état de le faire, à les mettre en pension, dans un collège ou une académie commerciale, éloigné de chez eux, et souventes fois à l'étranger. Et comme la fortune n'est pas l'apanage de la plupart des familles canadiennes-françaises, à raison de leur grand nombre d'enfants, force leur est donc, dans les conditions actuelles, de renoncer à leur donner cette instruction—le seul héritage qu'elles pourraient leur laisser, dans bien des cas.

Depuis quelques années, j'avais eu occasion de remarquer ce mouvement rétrograde : et par les statistiques officielles, il était facile de constater qu'au lieu d'augmenter, avec le nombre de municipalités, les écoles de garçons, sous le contrôle d'un maître, disparaissaient petit à petit, comme je le prouverai tout à l'heure. Plus que jamais, cependant, il m'a été donné de déplorer cette lacune, au cours de mes pérégrinations scolaires, depuis deux ans, dans le district d'inspection qui m'a été confié. Dans mon rapport annuel à M. le Surintendant de l'Instruction publique, j'ai cru bon de faire les remarques suivantes, l'année dernière :

« Autrefois, on comptait plusieurs écoles modèles de garçons dirigées par des instituteurs, dans Bonaventure. Aujourd'hui, il n'en reste plus une seule. Ce n'est pourtant pas le besoin qui manque, ni le désir souvent exprimé par les parents qui demeurent dans les villages et qui ont plusieurs garçons. Mais les traitements que l'on offre sont si maigres que très peu de normaliens se vouent à l'enseignement. On ne saurait leur en faire un reproche, puisque partout ailleurs, ils font mieux. Cependant, l'éducation des garçons, dans les campagnes, n'en souffre pas moins. »

« Je suis d'opinion qu'un des meilleurs moyens d'encourager les municipalités à maintenir une école modèle de garçons, dirigée par un maître, dans chaque village assez peuplé, serait de lui accorder un octroi spécial, à la condition qu'on payât au titulaire un traitement raisonnable. »

« Ces écoles sont un besoin qui se fait vivement sentir de plus en plus, surtout dans les grandes paroisses où les villages sont considérables. C'est un fait reconnu qu'aujourd'hui la grande majorité des petits garçons, dans nos campagnes, quittent l'école entre 10 à 12 ans. Rendus à cet âge, il arrive presque toujours qu'une institutrice n'a plus ni l'ascendant, ni l'énergie nécessaires pour leur donner une éducation réellement en rapport avec leur caractère. »

« Le seul fait suivant devrait faire songer ceux qui ont charge, par la position qu'ils occupent, de préparer les lendemains du peuple canadien-français : l'instruction et la formation morale des garçons, dans la presque totalité de nos campagnes, reposent entre les mains de jeunes filles à peine au sortir de l'enfance elles-mêmes, pour la grande majorité. »

« Ce ne sont pas nos quelques maisons d'éducation supérieure qui peuvent combler ces lacunes : elles n'atteignent pas la masse du peuple : la *petite école* est le seul endroit où les neuf-dixièmes des enfants, dans les municipalités rurales, vont faire l'apprentissage de la vie. Ces écoles, dirigées comme elles le sont aujourd'hui, donnent-elles à nos garçons la formation qui nous permettra d'avancer et de maintenir notre intégrité comme peuple distinct sur le sol canadien, suivant l'idéal rêvé par tous les bons patriotes ? Il est plus que permis d'en douter. »

« A d'autres, je laisse le soin de conclure et de trouver une solution à ce problème de notre vie nationale. »

Mon confrère aîné, M. H. Nansot, dans son rapport au Surintendant, déplore aussi le manque d'écoles spéciales pour les garçons, dans le comté de Témiscouata, où il ne se trouve plus qu'un seul instituteur laïque; écoutez ce que dit ce vétéran de l'enseignement :

« Le manque d'écoles spéciales pour garçons, qui ont besoin d'une direction plus ferme et plus virile, fait que la plupart d'entre eux ne fréquentent guère l'école après la première communion, et qu'ils ne s'instruisent pas, parce qu'ils ne trouvent aucun intérêt à la classe. Car il ne faut pas oublier que l'enseignement des mêmes matières demande à être donné différemment aux garçons et aux filles, ce qu'il est impos-

« sible de faire dans les écoles mixtes. Le résultat de l'enseignement simultané aux garçons et aux filles est que, tout naturellement, sans dessein préconçu, les procédés et les applications sont en général adoptés aux besoins des filles et que les garçons ne s'y intéressent que peu ou point et sont impatients d'abandonner l'école où ils s'ennuient. »

(A suivre)

G.-E. MARQUIS,
Inspecteur d'écoles.

Le cinquantenaire des Ecoles normales

L'Ecole normale Laval fut inaugurée, à Québec, le 12 mai 1857, dans le Vieux-Château Saint-Louis, à 2 heures de l'après-midi, par l'honorable Chauveau, Surintendant de l'Instruction publique.

L'Ecole normale Jacques-Cartier fut inaugurée à Montréal, le 3 mars 1857, dans le Château Ramesay. C'est ce jour-là également que l'Ecole normale McGill fut ouverte pour les protestants.

Les deux écoles normales catholiques et l'école normale protestante couronnaient le système d'enseignement confessionnel créé en 1846.

DOCUMENTS OFFICIELS

Rapport du Surintendant de l'Instruction publique de la Province de Québec, 1905-1906 (1)

(Suite)

JARDINS SCOLAIRES

Monsieur O.-E. Dallaire, conférencier agricole, continue à s'occuper avec le zèle et la compétence qu'on lui connaît de ce que j'appellerai l'œuvre des jardins scolaires. Ceux-ci se multiplient et les élèves qui les cultivent accueillent avec plaisir les leçons pratiques d'horticulture qui leur sont données. Il règne entre ces élèves une grande émulation et, comme le remarque M. Dallaire dans son rapport, l'amour de l'école et de l'étude a singulièrement augmenté de ce fait.

Cet enseignement agricole, quelque peu développé qu'il soit, offre néanmoins aux enfants des leçons de choses qui, en frappant leur intelligence leur font comprendre l'importance de la carrière du cultivateur et leur font aimer davantage l'agriculture.

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* d'avril 1907.

Le nombre des élèves qui ont pris part à ces travaux horticoles, de 152 qu'il était en 1905 s'est élevé l'an passé à 425. M. Dallaire exprime l'opinion, après une expérience de quatre ans, que ces essais d'horticulture à l'école peuvent être, sous les mêmes circonstances, tentés à peu près partout.

LE MUSÉE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il est agréable de pouvoir mentionner ici l'intérêt toujours croissant que le public témoigne pour notre œuvre du musée provincial. Bien que le local où il est établi soit d'un accès un peu difficile, il s'y rend des visiteurs tous les jours de l'année. Ils sont particulièrement nombreux pendant les mois de l'été et comprennent alors beaucoup d'étrangers en visite à Québec. Ils sont heureux de pouvoir trouver réunis tant de spécimens de notre flore, de notre faune et de nos minéraux. Ils peuvent ainsi en un coup d'œil se rendre compte des richesses de notre province. Pendant l'année scolaire, des groupes d'élèves de nos maisons d'éducation viennent de temps à autre passer quelques heures au musée et y prendre une connaissance pratique de l'histoire naturelle de la province de Québec. Ce qui donne à ce musée un cachet d'originalité, c'est qu'il ne contient à peu près que des spécimens de notre Province. En d'autres villes et autres institutions, il existe des musées généraux dont l'intérêt et l'utilité sont certainement très grands ; mais il importe également qu'il y ait dans la province de Québec au moins un musée de caractère national et que son caractère même de spécialisation permet de développer davantage au point de vue provincial.

Du reste, je ne crois pas devoir pousser trop loin le cachet du provincialisme dont il s'agit ici et je ne manque pas de profiter des occasions qui se présentent pour enrichir le musée de spécimens les plus intéressants des autres parties du Canada. C'est ainsi que cette année j'ai placé au musée un groupe d'une grande valeur : trois spécimens de bœufs musqués (mâle, femelle et jeune) des régions arctiques. Il paraît qu'il n'y a à peu près aucun musée dans le pays ou à l'étranger qui possède un groupe de cette sorte, tant il est difficile de se le procurer.

Le musée comprend déjà la presque totalité des mammifères indigènes de la province de Québec. Il sera malheureusement difficile et coûteux de compléter une collection si intéressante. J'espère pourtant y réussir avec le temps, et grâce à la subvention annuelle votée par la Législature pour le musée.

Mais ce qui est d'une urgence évidente, c'est l'agrandissement du local destiné à contenir nos collections. Bien que ce local ait été augmenté, il y a quelques années, il est devenu de nouveau tout à fait insuffisant. Il est heureusement facile de lui donner les dimensions voulues par l'adjonction de pièces voisines et j'espère que le département des travaux publics qui s'est déjà occupé de cette amélioration nécessaire trouvera le moyen de le faire aussitôt que possible.

ÉCOLES PROTESTANTES

Malgré mon intention de parler de l'état général de l'Instruction publique dans notre province sans tenir compte de la question de langue et de religion, je crois nécessaire, vu la position tout exceptionnelle de la minorité protestante, d'ajouter quelques remarques sur les nombreuses difficultés qu'elle a rencontrées et qui sont inhérentes à l'état particulier de toutes les minorités.

Je dois dire tout de suite que la condition des écoles protestantes, à Montréal, est très satisfaisante. La commission scolaire y est composée d'hommes éclairés et amis du progrès qui remplissent très bien les devoirs qui incombent à leur charge. Grâce à leur travail et à celui de leurs employés, les sommes mises à leur disposition sont administrées avec sagesse. Leurs écoles sont de construction moderne et conformes aux règles de l'hygiène, et le mobilier y est parfait. Mais ce que l'on y trouve de bien plus important encore, c'est que leurs instituteurs, choisis parmi les meilleurs élèves sortis de l'école normale, enseignent longtemps dans la même école et par suite acquièrent une expérience, un entraînement et un amour de leur profession qui leur font obtenir les meilleurs résultats.

Ces écoles, en un mot, peuvent rivaliser avec les meilleures du Canada.

Je crois que l'on peut dire aussi la même chose des académies et des écoles modèles des villes et villages.

Mais dans les districts ruraux, les conditions diffèrent et cela à trois points de vue. En général les maisons d'école y sont pauvres, très peu attrayantes et le mobilier y est de qualité très inférieure. La ventilation de ces écoles est suffisante par suite du petit nombre d'élèves qui les fréquentent. On peut dire, quoiqu'il existe d'heureuses exceptions, que les institutrices ne font qu'y passer sans jamais y séjourner bien longtemps. Plus de trois cents d'entre elles ne possèdent pas le diplôme de capacité exigé par la loi, et les autres, malgré leur compétence, n'acquièrent d'autre expérience que celle qui leur vient jusqu'à ce qu'elles aient trouvé quelqu'autre emploi ou moyen de subsistance. Enfin, certaines écoles ne fonctionnent que durant six mois par année.

Cette condition des écoles à la campagne, voilà bien ce qui inquiète ceux qui ont à cœur le progrès de l'éducation dans notre province.

La grande différence qui existe entre l'état actuel des écoles des villes et celles des centres ruraux tient à la condition sociale et économique du milieu.

Dans les villes, on voit une population très dense répartie sur un territoire relativement restreint et la valeur de la propriété est très élevée. Les écoles peuvent y être plus facilement organisées et l'on peut donner à un instituteur autant d'élèves qu'il peut en diriger efficacement. A la campagne, la population est peu nombreuse et répartie sur un vaste territoire, et l'évaluation municipale est faible.

Dans plus de quatre cents écoles protestantes, la présence moyenne est d'à peu près dix élèves.

Alors que la ville de Montréal, avec ses ressources énormes, ne peut four-

nir qu'un instituteur par quarante élèves, dans ces écoles rurales, il faut un maître ou une maîtresse par dix élèves. A la campagne, pour ne pas rendre trop lourde la taxe scolaire, les commissaires d'écoles ont recours à deux méthodes grosses de conséquences. Ils engagent à des prix dérisoires des institutrices incompetentes et ils diminuent la longueur de l'année scolaire.

Je vois trois remèdes pour faire disparaître cet état de choses :

1. Toutes les fois que la chose est possible, on devrait remplacer par une seule bonne école et sous le contrôle d'un seul professeur trois ou quatre écoles moins satisfaisantes ;

2. L'octroi du gouvernement pour des écoles rurales pourrait être augmenté et réparti de manière à aider les écoles qui en ont le plus besoin ;

3. Les contribuables devraient se taxer davantage.

Comme résultat certain de l'augmentation des ressources qui s'ensuivrait, l'on pourrait payer de meilleurs salaires aux instituteurs que l'on encouragerait ainsi à persévérer dans leur état, et l'on pourrait aussi porter à huit ou dix mois la durée de l'année scolaire.

L'été dernier, on a tenu, dans les Cantons de l'Est, une série de grandes assemblées populaires pour discuter, en présence de la population anglaise et protestante, les conditions actuelles de l'Instruction publique. Ces assemblées eurent lieu successivement à Huntingdon, Richmond, Lachute, Knowlton, Inverness et Ayer's Cliff.

Organisées par des hommes publics comprenant la nécessité d'appeler l'attention sur les choses de l'éducation et de secouer l'apathie des gens, ces assemblées eurent ceci de particulier qu'elles ne revêtaient aucun caractère officiel. Quoique la question de l'éducation n'ait jamais été jusqu'ici et ne devrait jamais devenir une affaire de parti, il faut avouer que dans notre province elle n'a jamais été une question politique, au sens élevé du mot. Le public ne semble pas avoir assez compris que dans notre système administratif, l'éducation est aussi une question d'intérêt municipal, et que les contribuables devraient, toutes les fois que la chose est possible, augmenter la taxe scolaire. Il existe un grand nombre de municipalités rurales qui pourraient posséder des écoles excellentes et cela sans l'aide du gouvernement ou autre secours étranger.

L'appel au dévouement et au devoir fait par les orateurs de ces diverses assemblées paraît avoir été très bien accueilli.

Les grands journaux quotidiens de Montréal se sont fait représenter à ces assemblées et leur ont donné beaucoup de publicité.

Les principaux orateurs furent : l'honorable M. S.-A. Fisher, M. P. ; M. C. H. Parmelee, M. P. ; l'honorable juge McCorkill, alors trésorier de la province ; l'honorable M. Weir, M. P. P. ; MM. G.-W. Stephens, M. P. P. ; P.-S.-G. MacKenzie, M. P. P. ; le Dr Robertson, principal de l'École de l'agriculture McDonald, le Dr Rexford, M. John Whyte, et le secrétaire anglais du département de l'Instruction publique.

Les députés des Communes et de l'Assemblée législative adressèrent la parole dans les assemblées tenues dans leur propre district électoral. M. H. B. Ames, M. P., l'un des organisateurs, était absent de la province au moment de cette campagne en faveur de l'éducation.

(A suivre)

DOCUMENTS SCOLAIRES

Le professeur en classe

RÉSUMÉ D'UNE CONFÉRENCE DONNÉE PAR M. ACHILLE GOULET, INST., À L'ÉCOLE NORMALE LAVAL, DEVANT L'ASSOCIATION DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE QUÉBEC, JANVIER 1907. (suite et fin).

J'arrive maintenant à cette partie de l'enseignement qui couronne l'édifice. C'est la partie la plus efficace, mais c'est aussi, à mon avis, la plus difficile, et celle que le professeur doit soigner davantage. J'ai nommé : *L'Interrogation*.

Les questions et les réponses doivent occuper une large part du temps, car les enfants sont stimulés, encouragés par des questions et sous-questions adroitement posées.

Chaque instituteur fera donc son possible pour acquérir l'art de questionner.

Les questions doivent être simples, courtes, claires et précises, ne laissant aucun doute dans l'intelligence des enfants.

Il faut que le maître se mette à la portée de ses élèves, que toutes les questions et sous-questions que ceux-ci pourront lui adresser soient sérieusement étudiées, revues, tournées et retournées de différentes façons afin que le maître puisse toujours donner une réponse satisfaisante à ses élèves et cela sans hésitation. En agissant ainsi, il acquerra la confiance des enfants.

Les questions seront logiques et posées avec ordre, suivant l'âge et l'intelligence des enfants. Cette manière d'agir évitera la confusion dans les idées des écoliers.

Les questions seront posées rapidement, spontanément, directement, non pas comme elles sont données par le livre, mais en diversifiant d'après le jugement du professeur, de manière à attirer, à captiver l'attention des élèves. Ainsi posées, elles auront l'avantage de stimuler la pensée des enfants.

Rien de plus beau qu'une classe où un feu roulant d'adroites questions tient tout un petit peuple en éveil.

Il faut éviter les questions équivoques, trop longues.

Exemples :

- 1° Qui a découvert le Canada ?
- 2° Quel fut le découvreur de notre pays ?
- 3° Comment se nommait le découvreur du Canada ?
- 4° Par qui le Canada fut-il découvert ?
- 5° Quel fut le capitaine qui découvrit le Canada ?

Les professeurs s'appliqueront à exiger de leurs élèves des réponses claires, précises et renfermant la demande entière ou en partie.

Ils refuseront toute réponse par monosyllable comme—oui—non—etc.—Exemples :

D. *Qui a créé le ciel et la terre ?* R. *Dieu*—(Réponse insuffisante).

D. *Qui a créé le ciel et la terre ?* R. *C'est Dieu qui a créé le ciel et la terre.*—(Réponse satisfaisante).

Agir de cette façon dans toutes les branches de l'enseignement, en se pénétrant bien de cette pensée : qu'en exigeant des élèves des réponses complètes, on développe chez eux *l'élocution, la diction*, surtout si l'on exige que l'élève réponde sur le ton de la conversation et non pas sur une seule et même note, le *la* par ex. ; pour arriver au *do* de l'octave, à la finale.

Nous allons maintenant dire un mot de la préparation des leçons. Si nous nous sommes bien pénétrés de cette vérité qu'une classe doit être préparée soigneusement, nous admettrons sans peine que chaque leçon en particulier mérite une attention toute spéciale et une préparation sérieuse.

La préparation des leçons est de toute nécessité. Aucun professeur ne niera ce fait, et plusieurs avoueront qu'en enseignant une branche quelconque, ils y apprennent du nouveau.

En indiquant à l'enfant ce qu'il aura à étudier, le maître fera une courte analyse de la leçon, ayant soin d'insister sur les faits principaux et de graver dans l'esprit de ses élèves les idées principales de la leçon. De cette manière, les élèves pourront étudier leurs leçons avec plaisir.

En résumé, formons des élèves qui réfléchissent, qui se rendent compte de leurs études, et non des *perroquets*.

Association des Institutrices catholiques de Montréal

Une réunion intéressante de l'Association des Institutrices catholiques de Montréal a eu lieu samedi, le 29 mars dernier. Deux jours avant la réunion, S. G. Mgr l'Archevêque de Montréal avait adressé une lettre paternelle à la présidente de l'Association, Mlle Joséphine Samson :

« Archevêché de Montréal,
Montréal, 27 mars 1907.

Mlle Joséphine Samson, présidente de l'Association des Institutrices Catholiques de Montréal.

Mademoiselle,

« Je me rends avec plaisir à la demande que vous me faites dans votre lettre du 11 de ce mois.

« M. l'abbé Philippe Perrier est en état de rendre de grands services à votre association. Vous pouvez recourir à lui en toute confiance et mettre à profit ses lumières et ses sages conseils.

« Je bénis de tout cœur l'Association des Institutrices catholiques, je fais des vœux pour qu'elle prospère et qu'elle voie toujours la bonne entente et l'harmonie régner chez ses membres.

« Recevez, Mademoiselle, l'assurance de mes sentiments tout dévoués,

PAUL, arch. de Montréal.

Nous félicitons les institutrices de la région de Montréal d'avoir placé leur Association sous le patronage de leur vénérable Archevêque. Une association d'institutrices *catholiques* ne saurait prospérer sans les conseils et les bénédictions de l'Eglise. A la réunion assistaient M. l'abbé Perrier, visiteur des écoles de Montréal, autorisé par Mgr l'archevêque, à s'occuper des intérêts de l'Association, Mme Gérin-Lajoie et un très grand nombre d'institutrices de Montréal et des paroisses environnantes: il y en avait même de Plaisance, de Vaudreuil, de St-Hyacinthe, de St-Jean, de Valcourt, de St-Hubert.

L'assemblée s'ouvrit par la lecture d'une adresse de la présidente, Mlle Samson, qui, après avoir signalé les épreuves que les institutrices ont assez souvent à subir, termine en disant fort sagement :

« Quoiqu'il advienne, soyez persuadées, chères amies, que je serai toujours avec vous de cœur et d'âme, et cette association que j'ai fondée et maintenue au prix de tant de sacrifices, que je vois prospérer aujourd'hui d'une manière remarquable, grâce au concours intelligent de Mme Gérin-Lajoie, et de quelques dévouées compagnes, cette belle association, dis-je, aura toujours mes sympathies *tant qu'elle restera dans la bonne voie, ce qui m'est garanti par la présence parmi nous de M. l'abbé Perrier.* »

C'est nous qui soulignons les dernières paroles de la citation. L'attitude sage de sa présidente attirera à l'Association des Institutrices catholiques de Montréal la sympathie des amis de l'Education.

Ensuite, M. l'abbé Perrier fit un joli et substantiel discours dans lequel il vanta les bienfaits, les beautés et la force de l'union, après quoi il supplia les institutrices, avec un accent qui allait droit au cœur, de rester toujours unies dans le Christ pour leur bien général et pour celui de l'Association dont il désire promouvoir les intérêts d'une manière très active.

Puis Mme Gérin-Lajoie développa le programme de la nouvelle association des dames canadiennes-françaises, appelée la « Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste (section des Dames) », faisant entrevoir l'utilité de cette institution dans un but de charité et d'éducation.

Le docteur Valin, professeur à l'Université Laval, prit ensuite la parole.

Le docteur a longuement parlé du besoin indispensable d'aération des appartements, principalement la nuit, au moment où les habitants du logis sont généralement réunis en plus grand nombre que pendant la journée et où les portes et fenêtres étant moins fréquemment ouvertes, les poisons ambiants demeurent en suspens dans l'air, menaçant gravement la santé des habitants.

Il recommanda fortement aux institutrices de faire une chassée d'air à l'école pendant les récréations en ouvrant les portes et les fenêtres et d'y laisser pénétrer avec profusion, aussi longtemps que possible, la lumière et le soleil.

Il ne faudrait donc jamais, même après les classes, fermer les jalousies ou baisser les stores (blinds), que lorsque le soleil affecte la vue des élèves ou de l'institutrice.

On procéda ensuite aux élections des déléguées.

Voici les noms des quatre déléguées qui ont été élues : Mlles Joséphine Samson, présidente ; A. Bibeau, directrice de l'Académie Marchand ; Elodie Viger, directrice de l'Académie Viger et Ida Labelle, directrice de l'Académie Ste-Marie.

Faute de temps, les autres questions qui devaient être étudiées ont été remises à la prochaine assemblée, qui aura probablement lieu le 1er juillet, et à laquelle on procédera aux élections générales.

N. B.—Pour informations, prière de s'adresser à Mlle F. Bibaud, secrétaire, 48 rue Saint-Hubert, Montréal.

Association des institutrices catholiques de Québec

Nous accusons réception, avec remerciements, de la *Constitution et règlements* de l'Association des Institutrices catholiques de Québec. La brochure porte l'approbation de S. G. Mgr L. N. Bégin « qui recommande fortement l'observation fidèle » des règlements qu'elle contient. A la première page il y est rappelé que « cette association, fondée en 1902, avec le bienveillant concours de MM. les Inspecteurs d'écoles Ruel, Bouchard, Roy, Guay et de M. C.-J. Magnan, directeur de *L'Enseignement Primaire*, est aujourd'hui sous le patronage de S. G. Monseigneur l'Archevêque de Québec. »

Cette association, dès sa fondation, a eu le soin de demander à l'autorité religieuse, lumière et protection. Ces deux secours lui ont été généreusement prodigués.

La présidente actuelle de l'Association est Mlle Aurore Dionne, de Sillery ; la vice-présidente, Mlle E. Trumble, Québec ; la trésorière, Mlle O. Ferland, Québec ; la secrétaire, Mlle M.-Lse. Pepin, Québec ; l'assistante-secrétaire, Mlle L. Ferland, Québec ; l'assistante-trésorière, Mlle E. Morin, Québec.

Le chapelain est le R. P. A.-N.-Th. Valiquet, O. M. I., Saint-Sauveur de Québec.

ANGLICISMES

ANGLICISMES	EQUIVALENTS FRANÇAIS
C'est un <i>big-bug</i>	C'est un <i>gros bouuet</i> , un <i>gros monsieur</i> . (En France, le peuple dit : « c'est une <i>grosse légume</i> . »)
Mettre des <i>blinds</i> dans les chassis	Mettre des <i>stores</i> , aux fenêtres.
Etre <i>sur le board</i> (<i>on the board</i>)	Etre du <i>conseil</i> d'administration, faire partie du <i>comité</i> de direction, du <i>bureau</i> .
Le <i>board of trade</i>	
<i>Black-board</i>	<i>Tableau noir</i> .
Il a acheté un <i>boiler</i> pour son bateau	Il a acheté une <i>chaudière</i> , une <i>chaudière à vapeur</i> (et non une <i>bouilloire</i>) pour son bateau.
Mettre le <i>boiler</i> sur le poêle	Mettre la <i>bouilloire</i> sur le poêle. (La <i>bouilloire</i> est un vaisseau de métal à panse et à large col terminé en bec destiné à faire bouillir les liquides, principalement l'eau nécessaire aux usages du ménage.)

METHODOLOGIE

La rédaction à la petite école

Le maître ou la maîtresse parle avec les élèves pour préparer le devoir.
 — Mes enfants, nous allons parler aujourd'hui de ce qui est arrivé à une motte de terre. Vous écouterez attentivement pour bien comprendre, car je vous ferai redire l'histoire vous mêmes, lorsque vous l'aurez entendue.

LA MOTTE DE TERRE

(Histoire racontée par le maître)

— Questions à poser aux élèves après avoir conté l'histoire.—
 Qu'avons-nous dit de la motte de terre ?

Il y avait sur la route une grosse motte de terre : cette terre ne vivait pas, ne sentait pas : c'était un *minéral*, comme les cailloux, l'eau, le sel et tous les êtres sans vie.

Que fit un petit garçon ?

Un enfant s'est amusé à écraser cette motte de terre sous son pied et il en a jeté la poussière dans un champ voisin.

Comment se transforma la motte de terre ?

Qu'est devenue cette poussière ? Une plante a sucé avec sa racine les petits grains de poussière : elle a pris le meilleur de ce qu'il y avait dans cette terre, qui est devenue une tige de trèfle aux fleurs rouges, se transformant ainsi de *minéral* en *végétal*.

Qu'avons-nous dit du végétal ?

Le végétal vit, il aspire l'eau du ciel et les sucs de la terre, il grandit, il fleurit : seulement il est toujours attaché au sol : il ne peut pas bouger et il ne sent rien : c'est là ce qui le distingue de l'*animal*.

(Ici le maître peut interrompre pour faire nommer par les élèves des minéraux d'abord, puis des végétaux).

Parlez du petit lapin qui vit le trèfle.

Mais l'histoire n'est pas finie... Un petit lapin a passé dans le champ où poussait le trèfle appétissant. En trois coups de dents le trèfle a été dévoré.

Qu'est devenue la plante mangée par le lapin ?

Et maintenant qu'est devenue la plante dans le corps du petit lapin aux longues oreilles ? Elle a formé quelques gouttes de sang ; un peu plus tard elle s'est transformée en chair. En vérité, elle fait maintenant partie du petit lapin : avec lui elle va, vient, bondit dans l'herbe.

A quoi servira la chair du petit lapin ?

La chair du petit lapin sera délicieuse à manger pour l'homme, comme celle de bien d'autres animaux qui se nourrissent de végétaux comme le petit lapin.

Réflexion à propos de l'origine de l'homme ?

Vous le voyez donc, le corps de l'homme, formé par Dieu du limon de la terre, trouve encore sa nourriture dans cette même terre dont vous avez vu les différentes transformations en écoutant l'histoire de la grosse motte de terre écrasée et dispersée par le pied du petit garçon.

(On peut faire remarquer que le pied du petit garçon avait fait en petit ce que font en grand la charrue et la herse du laboureur.)

Le maître fait ensuite reprendre l'histoire par les élèves au moyen des questions en marge que l'on peut multiplier au besoin. Il dicte ensuite le canevas suivant ou quelque autre analogue :

CANEVAS.—Grosse motte de terre dans le chemin... un petit garçon l'écrase et la disperse de son pied... transformation du minéral en végétal... ce qui distingue le végétal de l'animal... le petit lapin qui rencontre le trèfle... transformation du végétal en chair d'animal... Ce que deviendra le petit lapin... une réflexion à propos de l'origine du corps de l'homme.

Nous croyons qu'un exercice de cette nature, est bien propre à donner aux enfants une idée des trois règnes de la nature, tout en les exerçant à la rédaction.

H. NANSOT.

ARITHMETIC (1)

PERCENTAGE (*continued*)

Commission is a percentage paid to a person who transacts business for another.

The person who transacts business for another is called a *Commission Merchant, Agent, or Broker*.

The merchandise sent to an agent to be sold is called a *Consignment*.

The person who send the merchandise is called the *Consignor*; the person to whom the merchandise is sent is called the *Consignee*.

Sums paid on consignments, for freight, insurance, etc., are called charges.

The *Net Proceeds* is the sum left after the commission and charges have been deducted from the amount of a sale or collection.

The entire cost is the sum obtained by adding the commission and charges to the amount of a purchase.

NOTE.—An agent residing in a different city from that in which his employer resides is often called a *correspondent*; the person for whom an agent does business is called the *principal*.

Example 10.—An agent sold goods to the amount of \$9760; what was his commission at $2\frac{1}{4}\%$? How did much his principal receive?

Solution:—The agent's commission = $.02\frac{1}{4}$ of \$9760, that is $\$9760 \times .02\frac{1}{4} = \219.60 .

Or we may say: Out of every dollar received from the sale the agent keeps $2\frac{1}{4}$ cents as commission; therefore his commission will amount to 9760 times $\$0.02\frac{1}{4} = \219.60 .

$\$9760 - \$219.60 = \$9540.40$, *net proceeds* or the amount received by the *principal*.

Example 11.—A consignee sold a consignment of 800 barrels of flour at \$5.75. His commission was $2\frac{3}{4}\%$ and he paid storage on the flour for 15 days at 5¢ a barrel. What was his commission and what sum did his principal receive as net proceeds?

Solution:— $\$5.75 \times 800 = \4600 .

$\$4600 \times .02\frac{3}{4} = \126.50 , the consignee's commission;

$800 \times \$0.05 = \40 , the charges;

$\$4600 - (\$126.50 + \$40) = \$4600 - \$166.50 = \4433.50 , the net proceeds.

Example 12.—A debtor who owes \$3456 compounds with the collector, pays 85% of the debt and receives a receipt for the whole amount. What is the collector's commission at $4\frac{1}{2}\%$ and what are the net proceeds due to the person to whom the debt was owing?

(1) Ecrit spécialement pour les instituteurs et institutrices catholiques de langue anglaise.

Solution :— $\$3456 \times .85 = \2937.60 , total amount received by the collector ;

$\$2937.60 \times .04\frac{1}{2} = \132.19 , collector's commission ;

$\$2937.60 - \$132.19 = \$2805.41$, net proceeds.

Example 13.—An agent receives \$168.75 commission for buying a house, at the rate of $3\frac{3}{4}\%$; what was the cost of the house ?

Solution :—Each $3\frac{3}{4}$ hundredths of a dolla, or $\$0.03\frac{3}{4}$, received by the agent represents \$1 paid to the person who sold the house.

$\$168.75 \div 0.0375 = 4500$: the agent received 4500 times $\$0.03\frac{3}{4}$ therefore the seller of the house received 4500 times \$1 or \$4500.

The buyer of the house paid \$4500 to the seller and \$168.75 to the agent, therefore it cost him $\$4500 + \$168.75 = \$4668.75$.

Example 14.—I send to my correspondent in Lyons, France, \$6150 with instructions to invest in silk after retaining his commission at $2\frac{1}{2}\%$; required the amount invested ? the number of yards of silk purchased, if the silk is worth \$1.50 a yard ? and my correspondent's commission ?

Solution :— $\$6150 =$ the sum to be invested in silk plus my correspondent's commission.

NOTE.—It should not be forgotten that a correspondent or agent is entitled to a commission only on the sum invested for his principal : he does not invest the whole sum \$6150 for his principal since he retains a part for himself : therefore he his not entitled to a commission on the part of \$6150 which he retains as his commission.

That the correspondent may invest \$1 it is necessary that he should receive $\$1 + .02\frac{1}{2} = \$1.02\frac{1}{2}$.

Out of each \$1.025 received by the correspondent he invests \$1 for his principal.

He will invest as many times \$1 as he has received times \$1.025.

$\$6150 \div 1.025 = 6000$: he has received 6000 times \$1.025, therefore he will invest 6000 times \$1, or \$6000.

$\$6000 \div \$1.50 = 4000$ yards of silk.

$\$6150 - \$6000 = \$150$, the correspondent's commission.

Example 15.—An agent buys a quantity of merchandise paying \$60 for cartage and other expenses, and charging $2\frac{1}{4}\%$ commission ; the entire cost was \$12841.25 ; what was the commission ? What sum was invested in the purchase of the merchandise ?

Solution :— $\$12841.25 - \$60 = \$12781.25$.

$12781.25 \div 1.0225 = 12500 = \12500 , the sum invested.

$12781.25 - \$12500 = \281.25 , the commission.

Example 16.—An agent collects \$14750 and his commission is \$678.50 required the rate of commission.

Solution :—The commission on \$14750 = \$678.50, the commission on \$1 = $\$678.50 \div \$14750 = .04\frac{3}{5} = 4\frac{3}{5}\%$.

STOCKS AND DIVIDENDS

A *Company* is an association of individuals for the transaction of business.

A *Corporation* is a company regulated in its operations by a general law or a special charter.

The capital invested in the business of a corporation is called the *Stock*.

The stock is divided into equal parts called *shares*.

A share is usually \$100 or an exact division or multiple of \$100, as \$1, \$5, \$20, \$25, \$50, \$200, etc.

The sum printed on the share is its *Face* or *Par* value.

The owners of stock or shares are called *stock holders* or *shareholders*.

When a corporation is organized persons desirous of forming part of it enter their names with a statement of the number of shares for which they subscribe, in a book or on a list specially prepared for this purpose.

An *installment* is a sum required of stockholders as a payment on their subscription.

A *Dividend* is a sum paid to stockholders out of the *Net Gains* of the corporation.

An *Assessment* is a sum required of stockholders to meet the expenditures or losses of the company.

The *Base* upon which dividends and assessments are estimated is the original or par value of the stock.

(To be continued)

J. AHERN.

Leçon de choses sur le café

Dans notre dernière leçon de choses, nous nous sommes entretenus du thé. Aujourd'hui, nous allons parler d'un autre breuvage, le café.

D. Après le thé quel est le breuvage le plus en usage dans les familles ?

R. C'est le café.

D. Que représente le dessin que vous avez devant vous ?

R. Il représente une branche de l'arbre qui produit le café.

D. Cet arbre est-il bien grand ?

R. Non, M., c'est un arbrisseau.

D. A côté de ce rameau, qu'est-il représenté, pensez-vous ?

R. Le fruit de l'arbre.

Qui, mes enfants, c'est le fruit ou baie de l'arbrisseau, mais ouvert par le milieu.

D. Comment s'appelle l'arbrisseau qui produit le café ?

R. Il s'appelle le caféier.

D. Le café, comme le thé, appartient donc à quel règne ?

R. Il appartient au règne végétal.

Note.—Écoutez-bien, je vais vous donner en quelques mots la description du caféier :



Rameau de caféier

D. Philippe, répétez la petite description que je viens de vous faire du fruit du caféier ?

Note.—Le caféier est originaire de la haute Egypte; de l'Asie. De là, il fut acclimaté dans l'Arabie, et prospéra surtout aux environs de Moka; de sorte que, pour désigner une qualité excellente de café, on dit du Moka.

D. D'où le café est-il originaire?—De là, où fut-il transporté?—Où prospéra-t-il avantageusement?—Quel nom donne-t-on au café d'excellente qualité?—Pourquoi?

Note.—Étudions ensemble les diverses opérations que l'on fait subir aux grains de caféier avant qu'ils soient propres à la consommation: Les grains de caféier sont grillés, brûlés, ou mieux torréfiés. Pour cela, on les met dans un brûloir en fer, de forme ronde ou cylindrique, placé sur un fourneau, dans lequel on fait un feu clair avec du menu bois. On tourne constamment le brûloir afin que tous les grains s'échauffent

C'est un élégant arbrisseau dont la tige droite et la tête arrondie rappellent un jeune pommier. Son feuillage d'un beau vert lustré, ne le quitte pas de toute l'année. Ses jolies feuilles disposées par touffes, répandent une odeur suave..

D. Quelle forme a le caféier?—Comment est son feuillage?—Perd-il ses feuilles comme les autres arbres?—Comment sont disposées ses jolies fleurs?—Quelle odeur répandent-elles?

D. Dites-moi, Joseph, ce qu'est le caféier?

D. Avons-nous des caféiers au Canada?

R. Non, M.

D. Pourquoi?

R. Parce que le climat est trop froid.

D. Dans quelles contrées donc pousse le caféier?

R. Dans les contrées où le climat est chaud.

Note.—Suivez bien la description du fruit dont vous avez sous les yeux. Ce fruit est en tout semblable à une grosse cerise, il contient deux petits grains accolés l'un à l'autre par leur face aplatie.



Grain de café

et se colorent également. Pendant la torréfaction, les grains, qui avaient un goût astringent, âpre, acquièrent un goût et un parfum fort agréables. Si l'on chauffe trop peu, le goût de vert persiste : si l'on chauffe trop, le grain se charbonne et prend un mauvais goût.

On refroidit le plus rapidement possible le café torréfié, pour empêcher l'arôme de s'évaporer. Au moment de s'en servir, on le pulvérise dans un petit moulin portatif.

Je vais m'assurer que vous avez bien retenu ce que je viens de dire.

D. Que fait-on d'abord du grain de caféier qui doit servir à procurer le café ?
—Pour cela dans quoi les place-t-on ?—Quelle forme a ce brûloir ?—Où place-t-on le brûloir ?—Faut-il faire un feu ardent ?—Que fait-on pour que tous les grains s'échauffent et se colorent également ?—Avant la torréfaction, quel goût ont les grains ?—Après cette opération, quel goût, quel parfum acquièrent-ils ?—Quel est l'inconvénient de chauffer trop peu ?—Qu'arrive-t-il si l'on chauffe trop ?—Le café torréfié, que fait-on et pourquoi cette opération doit-elle être rapide ?—Quand le moment est arrivé d'en faire usage, comment réduit-on le café en poudre ?

Note.—Je dois vous dire, mes enfants, que dans les villes, même dans beaucoup de nos campagnes, on se procure le café torréfié et l'épicier le moule en présence du client au moyen d'un moulin adapté sur le bord du comptoir. On est certain ainsi d'avoir du café pur. Au café moulu, on mêle souvent une autre poudre brune, d'un goût amer un peu caramélisé, c'est la chicorée et cela pour augmenter l'arôme. On cultive en grand la chicorée dans certains pays, en Belgique, en France, etc., pour obtenir ce produit. La racine lavée est desséchée au four, puis torréfiée et moulue. Les feuilles sont données comme nourriture aux bêtes à cornes.

D. Au café moulu, que joint-on souvent ?—Quel goût a cette poudre ?—Est-ce une plante sauvage, comme celle que l'on voit dans nos campagnes, et qu'on appelle aussi la chicorée ?—Comment obtient-on ce produit ?—Quelle partie de la plante donne la chicorée ?—Quelles opérations fait-on subir à la racine avant de s'en servir ?—A quoi servent les feuilles ?

D. Pourquoi ajoute-t-on un peu de chicorée au café moulu ?

D. Nous avons dit que pour faire le thé, on se sert d'un ustensile, appelé ?

R. Théière.

D. Pour le café, se sert-on aussi d'une théière ?

R. Non, M.

D. De quel ustensile se sert-on ?

R. D'une cafetière.

D. Dans nos bonnes familles canadiennes, ne fait-on pas aussi du café avec autre chose que le fruit du caféier ?

R. Oui, M., on fait aussi du café avec des croutes de pain grillé ou avec de l'orge grillée.

Oui, mes enfants, et ce café est un breuvage très salubre surtout pour les enfants, parce qu'il est plus doux et moins excitant que le café provenant du fruit du caféier.

D. La manière de faire le café diffère-t-elle de celle de faire le thé ?

R. Non M., elle est à peu près la même

D. Savez-vous où, aujourd'hui, on cultive le caféier ?

Eh bien, je vais vous le dire : Aujourd'hui, on cultive le caféier en Afrique, en Asie, en Amérique, et c'est à grand-peine que l'on suffit aux besoins de la consumma-

tion qui augmente toujours. En France, on dépense au delà de 1,100,000,000 de livres de café. L'Amérique expédie une énorme quantité de café. Les principaux centres de production sont la Martinique, la Guadeloupe, la Jamaïque, Saint-Dominique, Cayenne, et surtout le Brésil.

(Écrire ces noms sur le tableau noir et indiquer les endroits sur la carte.)

D. Léon, dites-moi où l'on cultive, aujourd'hui, le caféier ?—Ces pays fournissent-ils assez de café pour la consommation ?—En France, combien dépense-t-on environ de livres de café par an ?—Quel pays expédie une très grande quantité de café ?—Quels sont les principaux centres de production du café en Amérique ?—Montrez ces endroits sur la carte.

D. De quel pays avons-nous dit, en commençant, que le café est originaire ?

R. Nous avons dit qu'il est originaire de l'Asie.

D. Nous venons de voir que le caféier se cultive beaucoup aujourd'hui dans quel pays ?

R. Dans l'Amérique.

Note.—Je suis certain que vous aimez à savoir comment le caféier fut transporté en Amérique. Je vais satisfaire votre légitime curiosité. Au XVIIe siècle, quelques pieds de caféier furent transportés au Jardin des Plantes, à Paris, où on les multiplia. C'est un Français, le capitaine Desdieux, qui a doté l'Amérique de cette plante précieuse. Desdieux avait embarqué pour la Martinique trois jeunes pieds de caféier, qui provenaient du Jardin des Plantes de Paris. Il avait ordre de les soigner pendant la traversée et de les planter en un lieu convenable pour en essayer l'acclimatation dans l'Amérique. Le voyage dura plus que de coutume. L'eau douce manqua. Chacun ne reçut plus, chaque matin, qu'une ration insuffisante. Desdieux partagea son eau avec les plants de caféier. Deux moururent, malgré ses soins, mais il eut le bonheur d'en sauver un qui, planté à la Martinique, prospéra et devint la souche de tous les caféiers américains.

D. A quelle époque le caféier fit-il son apparition en France ?—A quel endroit ?—Qui a doté l'Amérique de cette plante précieuse ?—Avec combien de plants de caféier partit le capitaine Desdieux pour la Martinique ?—Quel ordre avait-il reçu ?—Le voyage se fit-il dans le même espace de temps que de coutume ?—A cause de ce contre-temps, qu'arriva-t-il ?—Comment l'eau douce fut-elle distribuée à l'équipage ?—Quel sacrifice s'imposa Desdieux ?—Malgré ses soins, combien put-il sauver de plants de caféier ?—Où fut planté celui qu'il sauva ?—Que devint ce plant planté à la Martinique ?

D. Louis, racontez-moi par qui et comment le café fut introduit en Amérique ?

Note.—Étudions maintenant le café au point de vue de l'alimentation et de l'hygiène.

Ce que nous avons dit du thé s'applique au café. Celui-ci, à la dose employée d'ordinaire, est plus excitant que le thé. Le thé et le café doivent leurs propriétés excitantes à une même substance qui se dissout dans l'eau chaude. Ils ne diffèrent au fond, que par l'arôme et le goût.

Une tasse de café fort ne nourrit pas plus que quelques bouchées de pain. Mais, bien entendu, si on y ajoute du lait, il devient plus nutritif.

Pendant le café soutient les forces, il permet de faire un effort, de donner, comme l'on dit, un coup de collier, mais il ne nourrit pas, et par conséquent ne fournit pas au corps les matériaux de réparation dont il a besoin en proportion de l'exercice et du travail.

D. A la dose employée d'ordinaire, lequel du thé ou du café est le plus excitant ?—Ces breuvages doivent-ils leurs propriétés excitantes à des substances différentes ?—Par quoi différent-ils au fond ?—Une tasse de café nourrit-elle beaucoup ?—Comment le rend-on nutritif ?—Cependant le café soutient-il les forces ?—Que permet-il de faire ?—Fournit-il au corps les matériaux de réparation dont il a besoin en proportion de l'exercice et du travail ?

Réflexion.—Ce que je vous ai dit du thé par rapport aux enfants, s'applique aussi au café, c'est-à-dire, que les enfants doivent prendre le café très-faible et avec une addition assez notable de lait.

Pour les autres personnes, prendre de temps en temps un peu de café pour chasser un malaise léger, une certaine disposition à l'apathie, semble bien innocent. Mais le café est excitant, c'est pour cela qu'il plaît, qu'on le recherche ; peu à peu on s'y habitue, il devient indispensable. Pour se le procurer à toute heure, on entre dans les établissements auxquels il a donné son nom, dans les cafés. Là on fume, on joue, on boit du café, et après le café, de l'eau-de-vie. L'un mène fatalement à l'autre. Voilà comment une chose assez innocente en elle-même entraîne à de mauvaises habitudes.

Toutes les choses que le bon Dieu met à notre disposition sont excellentes en elles-mêmes ; seulement par un usage immodéré de ces bonnes choses, l'abus dégénère en vices détestables et souvent hideux pour l'individu, la famille, la société, la patrie. Nous devons donc, mes chers amis, user modérément de tous les breuvages permis, rejeter courageusement et avec une grande énergie ceux qui peuvent nuire à notre santé, à notre bonheur, à notre réputation et surtout au salut de notre âme.

FRS. LIENARD, *professeur.*

Montréal, mai 1907.

Composition d'élève

Voici, telle que nous l'avons reçue, la lettre qu'une fillette de 15 ans, élève d'un couvent des environs de Québec, adressait, il y a quelques jours, à son petit neveu :

X X, 10.... 1907.

A monsieur Gaston.

Cher petit neveu,

C'est une tante de quinze ans qui, en ce moment, se penche sur ton berceau et dépose sur ton front pur et blanc, un baiser.

Tu n'as encore que quelques jours et déjà tu as une large part de ma tendresse. Qui, je t'aime et j'ai bien hâte de te voir ! Ah, si j'avais l'agilité des petits oiseaux, j'irais vite te presser sur mon cœur ; mais non, ma plume doit se faire l'interprète de mes sentiments et la pensée qui ne connaît pas de distance me rapproche tout près de toi ; et, là, je ne puis que te dire et te redire combien je t'aime. Dépêche-toi donc de grandir pour répondre à mon amour et pour m'écrire de petites lettres qu'il me fera tant plaisir de recevoir.

Je te félicite aussi du beau nom qu'on t'a donné, lorsque le prêtre versa sur ton front inconscient, l'eau si sainte du Baptême ; je suis sûre que tu n'y as pas pensé, à ce beau nom, et pourtant, c'est celui que portait Mgr de Ségur. Je te souhaite donc de grandir bien vite, pour marcher sur les traces de ton patron. En attendant, sois bien tranquille dans ton petit berceau ; aime bien ton père qui est si bon, si bon ; chéris ta bonne mère, et tâche de ne pas la fatiguer avec tes petits cris et tes gros chagrins.

De ta tante qui t'embrasse sur les deux joues,

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE

Eléments de la doctrine chrétienne

Leçon XXVIe.—De la Sainte Vierge

Après l'Ascension, la Sainte Vierge resta encore plusieurs années sur la terre ; mais elle désirait ardemment voir son fils Jésus : Elle pensait toujours à lui. Ses forces diminuaient chaque jour. Elle mourut. Elle mourut doucement, comme un enfant qui s'endort en souriant.

Les Apôtres portèrent son corps dans le tombeau. L'apôtre saint Thomas n'était pas là. Trois jours après, il arrive. Il désire voir, une dernière fois, le visage de Marie. On ouvre le tombeau. Le corps de la Sainte Vierge n'y était plus : Jésus-Christ l'avait ressuscitée : La Sainte Vierge était dans le Ciel avec son corps et son âme.

Quand Marie fut arrivée au Ciel, Jésus la revêtit d'une robe, brillante comme le soleil : Il déposa sur sa tête une couronne de douze étoiles : Il la fit asseoir sur un trône magnifique, tout près de lui, au-dessus des anges et des saints. Il y eut une grande joie dans le paradis : les anges et les saints jouaient, ils chantaient leurs plus beaux cantiques. Marie était leur reine.

La Sainte Vierge est la mère de Jésus-Christ : elle est la reine du Ciel ; elle est aussi notre mère. Honorons-la beaucoup, respectons-la. Aimons-la, prions-la toujours avec confiance. Récitons avec piété le *Je vous salue, Marie*.

LANGUE FRANÇAISE

COURS ELEMENTAIRE

Orthographe, Grammaire et Vocabulaire

DICTÉES

I

LES PETITS ENFANTS

Jésus aimait les petits enfants, il les bénissait. « Laissez venir à moi les petits enfants, dit-il un jour, et ne les empêchez pas, car le Royaume des cieux appartient à ceux qui leur ressemblent. »

CAUSERIE SUR LA DICTÉE.—Qu'était-ce que Jésus ? Que savez-vous sur sa naissance ? A-t-il fait des miracles ? Racontez celui que vous savez.—Pourquoi aimait-il les petits enfants ? (*A cause de leur innocence, de leur obéissance...*) Comment les petits enfants peuvent-ils lui prouver leur amour ? (*En imitant ses vertus, en le priant.....*)

GRAMMAIRE.—Relever les prépositions ; indiquer les mots qu'elles mettent en rapport.—Souligner les mots compléments.

II

LE MATIN

Le soleil paraît à l'orient. La rosée brille sur les herbes, sur les feuilles et sur les fleurs. Les oiseaux saluent de leurs chants l'astre du jour. Le coq depuis longtemps a réveillé l'homme pour ses travaux. La cloche de l'église sonne les notes joyeuses de l'Angelus. Dans les villes, les boulangers portent le pain, les laitiers leur lait. Les ateliers retentissent de coups de marteau. Pour tout le monde, la journée commence. C'est le matin.

Applications.—Pluriel des noms; terminaison en *nt* des verbes.

RECITATION

LES LUNETTES

Jules s'ennuyait bien,
Car il ne savait rien,
Pas même lire !

Un jour qu'il était seul et ne pouvait pas rire,
Il se dit : « Voyons donc, je m'en vais voir un peu
Puisque je ne sais que faire,
La belle histoire que grand'mère
Me lisait dans mon *livre bleu*. »
Il va donc chercher dans l'armoire
Et puis l'ouvre *tout grand* ;
Mais *berriqué* ! où donc est l'histoire ?
Il ne voit rien que noir et blanc.
« Ah ! je sais, sur mes yeux je n'ai pas mis de *verre*
Comme grand'mère,

Voilà pourquoi je ne puis voir. »
Et de sa grand'mère il cherche les lunettes,
Les frotte pour les rendre plus *nettes*,
Avec le coin de son mouchoir,
Regarde encor, change de page ;
Mais d'histoire pas davantage !
Sa mère entre et lui dit : « Grand'mère a mal aux yeux,
Toi, mon enfant, ton mal, c'est d'être paresseux.
Il faut apprendre à lire, et tu verras l'histoire,
Sans lunettes, tu peux me croire,
Rien qu'avec tes yeux bleus.

Exercices d'invention et d'élocution

I. Quel nom porte celui qui garde un troupeau ? (*Berger*).—Quel animal lui sert d'auxiliaire ? (*le chien*).—Contre quel animal le chien défend-il le troupeau ? (*le loup*).—Qu'est-ce que l'agriculture ?—Qu'est-ce que l'horticulture ?—Qu'est-ce que l'arboriculture ?

II. *Comment appelle-t-on* : l'endroit de la cheminée où l'on fait le feu (*âtre*),—la suite de marches pour aller du rez-de-chaussée au premier étage (*escalier*),—la balustrade sur laquelle on s'appuie en montant ou en descendant un escalier (*rampe*),—l'ouverture pour éclairer la cave (*soupirail*),—les ouvertures qui servent à éclairer les greniers (*lucarnes*) ?

III. Qu'appelle-t-on : *foyer, escalier, rampe, soupirail, lucarne* ?

REDACTION

RÉPONSE À UNE INVITATION (Lettre)

Ma chère Henriette,

Avec beaucoup de plaisir, je réponds à ta gentille invitation. Maman veut bien me permettre d'aller jeudi passer l'après-midi avec toi.

Comme nous allons nous amuser ! Jeanne et Anna m'ont dit qu'elles viendraient aussi. Je porterai ma poupée et mon album et nous pourrons jouer à tout ce qui te fera plaisir.

En attendant, je m'applique beaucoup à mes devoirs et j'étudie bien mes leçons, afin de ne recevoir ni réprimandes ni punitions qui puissent me priver de la joie de te voir.

Remercie beaucoup pour moi ta bonne mère à laquelle j'envoie un respectueux baiser, et maman ses sentiments les meilleurs.

Au revoir, chère Henriette, à jeudi.

MARIE.

QUESTIONNAIRE.—Acceptez-vous l'invitation de Henriette?—Qui viendra aussi?—Que porterez-vous?—Que faites-vous en attendant?

CANEVAS.—J'accepte l'invitation.—Ce que je porterai pour jouer.—Application au travail.—Compliments à la mère de Henriette.

COURS MOYEN

Elocution, Orthographe et Grammaire

DICTÉES

I

L'HIRONDELLE

L'hirondelle est l'oiseau du retour. Si je l'appelle ainsi, ce n'est pas seulement pour la régularité du retour annuel, mais pour son allure même et la direction de son vol si varié, mais pourtant circulaire, et qui revient toujours sur lui. Elle plane inégalement autour du même espace et sur le même lieu, décrivant une infinité de courbes gracieuses, qui varient, mais sans s'éloigner. Est-ce pour suivre sa proie, le moucheron qui danse et flotte en l'air? Est-ce pour exercer sa puissance, son aile infatigable sans s'éloigner du nid? N'importe, ce vol circulaire, ce mouvement éternel du retour nous a toujours pris les yeux et le cœur, nous jetant dans le rêve, dans un monde de pensées.

QUESTIONS.—1. Que veut dire l'expression *vol varié*? Son vol est tantôt haut, tantôt à ras terre, lent ou rapide, circulaire, en ligne droite, oblique, etc.

2. Analyser : *décrivant une infinité de courbes*.

Décrivant, p. présent du verbe *décrire*, comp. cir. de *plane*.

Unc, adj. indéf. f. s. déterm. *infinité*.

Infinité, n. collect. f. s. compl. direct de *décrivant*.

De, prép. unit à *infinité* le c. dét. *courbes*.

Courbes, n. c. f. pl. compl. dét. de *infinité*.

3. Justifiez les points d'interrogation de la dictée.

Le point d'interrogation se met à la fin d'une phrase interrogative.

4. Que signifie: *infatigable*? *Vol circulaire*?—*Infatigable* signifie qui ne se fatigue pas (*in*, sens négatif, et *fatigable*, qui peut éprouver de la fatigue.)
Vol circulaire, qui semble décrire un cercle, et qui, après un certain parcours, revient au point de départ.

II

POINT DU JOUR

Tout était silencieux, le soleil éclairait à peine la *cime* des plus hauts arbres; un *calme profond* régnait dans l'air. *Peu à peu* la *clarté* devint plus *vive* et les ombres des objets *s'accrochèrent*; tout au loin, on entendit une alouette qui chantait; puis un coq *passa* la tête par la lucarne du poulailler, fit un pas, déploya ses ailes brillantes pour y laisser pénétrer l'air *frais* du matin: un frisson de bonheur souleva toutes ses plumes: il enfla sa poitrine et lança dans l'espace un cri perçant, *aigu*, prolongé, qui s'étendit jusque dans les bois environnants. Les poules frileuses s'avançaient timidement au bord de l'échelle, s'appelant l'une l'autre, sautant d'échelon en échelon, se *peignant* du bec, caquetant et riant à leur manière: elles se répandirent le long des murs, et saisirent à la hâte les *vermisseaux* qui *humaient* la rosée.

ERKMAN CHATRIAN.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*Cime*: le plus haut point, le sommet.—*un calme profond*: remplacez *calme* par *tranquillité* et modifiez les mots qui s'accordent.—*peu à peu*: donnez un équivalent: *petit à petit*.—*clarté*: évitez de dire *clairté*, mots de la même famille: *clair, éclairer, éclair*, etc.—*vive*: comment écririez-vous ce mot si l'on mettait *jour* à la place de *clarté*?—*s'accrochèrent*: devinrent *plus marqués* par suite de la force de la lumière éclairant davantage les parties voisines.—*passa*: mettre un autre mot: *sortit, avança*...—*frais*: quel est le féminin? *fraîche*. Le mot *air* est masculin. Évitez donc de dire *la bonne air*, l'*air fraîche*...—*aigu*: donnez le féminin: *aiguë*: le tréma afin de faire prononcer *gu* et non pas *gue* comme dans *vague*.—*peignent*: c'est ici le verbe? *peigner* et non pas *peindre* dont le participe présent est *peignant*.—*vermisseaux*: petits *vers*.—*humaient*: aspiraient.

Recherchez tous les sujets des verbes

Exercices d'invention et d'élocution

I.—*Qui est-ce qui fait*: des clefs, des serrures? le *serrurier*.—Des planchers? le *charpentier*.—Des tableaux? le *peintre*.—Les actes de vente, les testaments? le *notaire*.—Des couteaux, des ciseaux? le *coutelier*.—Les pilules, les sirops? le *pharmacien*.—Des matelas? le *matelassier*.—Les toits? le *couvreur*.—Les briques? le *brique-tier*.—Les lois? le *législateur*.—Des vers? le *poète*.—des discours? l'*orateur*.

II.—*Dans quoi sert-on*: La soupe? dans la *soupière*.—La salade? dans le *saladier*.—Le sel? dans la *salière*.—Le poivre? dans la *poivrière*.—La moutarde? dans le *moutardier*.—L'huile? dans l'*huilier*.—Le vinaigre? dans le *vinaigrier*.—Le sucre? dans le *sucrier*.—L'eau? dans la *carafe*.—Le café? dans les *tasses*.

RECITATION

JACQUES CARTIER

Il s'embarque. Voyez flotter son pavillon.
 Où va-t-il? Quel motif soudain le détermine?
 Aux agrès, matelots! Au large, Grande Hermine!

L'aube donne à la voile un reflet vermillon,
Les voix meurent. Le bruit de la mer les domine.
L'humble flotte, qu'un peu de soleil illumine,
Ouvre dans le flot sombre un glorieux sillon.

Le jour après le jour apparaît et s'efface.
La mer semble agrandir sa houleuse surface,
Et rouler au hasard vers des bords incertains.

Les vents poussent toujours la frêle caravelle.
Cartier cherche, anxieux, les horizons lointains
Où doit enfin surgir une France nouvelle.

PAMPHILE LEMAY (1)
(*Les Gouttelettes*).

ELOCUTION ET REDACTION

L'EAU

Causerie sur l'eau. Questions à poser aux élèves pour préparer le développement du sujet.

QUESTIONS

Qu'est-ce que l'eau? Est-elle bien utile? A quoi sert-elle? Ne peut-elle pas remplacer le vent, la vapeur? Qu'arrive-t-il quand on la fait chauffer? Comment appelle-t-on le gaz qui s'en échappe? Comment se forment les sources? Où va l'eau des rivières, des fleuves? Pourquoi la mer ne déborde-t-elle jamais? D'où vient la pluie?

DÉVELOPPEMENT

L'eau est un liquide bien utile. Nous ne pourrions nous en passer.

Elle sert aussi bien aux personnes qu'aux animaux.

Elle constitue notre principale boisson et sert à cuire nos aliments, à laver le linge, à faire marcher des moulins et de grandes usines.

Si on la fait chauffer, on voit une espèce de fumée qui s'en échappe; cette fumée est de la vapeur d'eau.

Quand il pleut, l'eau s'enfonce dans la terre et forme les sources, qui se jettent dans les fleuves, et les fleuves coulent à la mer.

Mais la mer ne déborde jamais, car l'eau de l'Océan, échauffée par le soleil, s'en va en vapeur dans les airs et forme les nuages, qui nous amènent la pluie.

Dicées supplémentaires

I

LE LIEU NATAL

Il est dans le lieu natal un attrait caché, je ne sa's quoi d'attendrissant qu'aucune fortune ne saurait donner et qu'aucun pays ne peut rendre. Où sont ces jeux du premier âge, ces jours si pleins, sans prévoyance et sans amertume? La prise d'un

(1) Poète canadien de grande valeur.

oiseau me comblait de joie. Que j'avais de plaisir à caresser une perdrix, à recevoir ses coups de bec, à sentir dans mes mains palpiter son cœur et frissonner ses plumes ! Heureux qui revoit les lieux où tout fut aimé, où tout fut aimable, et la prairie où il courut, et le verger qu'il ravagea ! Plus heureux encore qui ne vous a jamais quitté, toit paternel, asile saint !

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE.

Revoir la conjugaison des verbes en *écr* (deux *e* de suite dans toute la conjugaison, trois au participe passé féminin).

Créer, gréer, et leurs composés : *récréer, agréer, désagréer, procréer*.

II

MONTRÉAL

Montréal est une des plus anciennes et des plus belles villes du Canada : sa population est de 216,650 habitants.

Elle se trouve sur le rivage méridional d'une grande île du Saint-Laurent, au confluent de ce fleuve avec la rivière Ottawa.

Cet endroit fut visité, pour la première fois, par le célèbre navigateur français, Jacques Cartier—le véritable découvreur et colonisateur du Canada—en 1535.

Il donna le nom de *Mont-Royal* à une colline de 250 mètres (1) de hauteur, qui se dresse au milieu de l'île. Ce nom, transformé en celui de Montréal, a été donné par extension, d'abord à l'île, puis à la ville qui s'est fondée au pied de la colline, sur l'emplacement d'un ancien village de sauvages qui, dans l'idiome de ces derniers, s'appelait *Hochelaga*.

Ce n'est qu'en 1642 que la ville nouvelle remplaçant Hochelaga fut fondée et elle reçut d'abord le nom officiel de *Ville-Marie*. En 1644, la compagnie à qui cette ville avait été concédée la donna en toute propriété aux Sulpiciens de Paris, qui y exercèrent les droits de haute, de moyenne et de basse justice jusqu'à la conquête du pays par les Anglais en 1760. *Ville-Marie* a porté depuis lors exclusivement le nom de Montréal.

(LE NOËL, 21 mars 1907.)

COURS SUPERIEUR

Orthographe, Idées et Grammaire

DICTÉES

I

LE 8 JUILLET 1758

...Six fois, Abercromby lança ses colonnes contre les retranchements, six fois, leur élan vint s'y briser. Il y eut de magnifiques épisodes. M. de Raymond à la tête des Canadiens, fit plusieurs charges furieuses qui causèrent un mal énorme aux Anglais. Vers cinq heures, deux des colonnes d'attaque donnèrent à notre droite un as-

(1) Le mètre français vaut 3 pds 2 p., mesure canadienne.

saut désespéré. *Nulle part l'action* ne fut plus sanglante. Montcalm et Lévis s'y exposèrent comme de simples soldats. C'était l'élite de l'armée anglaise qui se trouvait en cet endroit. Les montagnards d'Écosse, reconnaissables à leurs jambes nues et à leur costume bizarre, combattaient avec une impassible bravoure et une froide ténacité. Calmes sous le feu qui les décimait, ils ne reculaient un instant que pour revenir à la charge. Enfin la valeur française l'emporta. *Pris en flanc* par les milices canadiennes, assaillis de front par les bataillons de Béarn, de la Reine et de Guyenne que l'exemple de Montcalm électrisait, les intrépides highlanders lâchèrent pied. Ils se reformèrent plus loin, firent encore une tentative au centre contre Royal-Roussillon, et un dernier effort à gauche. Mais ils furent repoussés avec perte. A sept heures, Abercromby, frémissant de douleur et de rage, donna le signal de la retraite, laissant au pied de ces retranchements qu'il n'avait pu forcer cinq mille de ses plus vaillants soldats. Sur la droite le sol était couvert des cadavres du régiment écossais. Ainsi donc, une poignée de héros, luttant contre des forces six fois plus nombreuses, avaient remporté le plus étonnant des triomphes. La principale armée d'invasion était en fuite. Montcalm et ses soldats avaient payé leur contingent de gloire à la vieille patrie française, et le nom obscur de Carillon s'inscrivait en lettres de feu dans nos fastes militaires.

THOMAS CHAPAIS.

(Conférence, 8 juillet 1896.)

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*retranchements*: ouvrage de terre derrière lesquels on se met à l'abri des attaques de l'ennemi.—*leur*: quel possesseur est indiqué par ce mot? *colonnes*.—*y*: que remplace ce pronom? *retranchements* précédé de *contre*.—*nulle part*: exprimez autrement: *en aucun lieu*. Donnez le contraire: *partout, en tous lieux*, etc.—*l'action*: en termes militaires ce mot signifie la lutte, le combat.—*l'élite*: ce qu'il y a de meilleur.—*décimait*: en tuait un sur dix.—*pris en flanc*: pris de côté.—*électrisait*: excitait, entraînait, enlevait.—*highlanders*: mot anglais signifiant Montagnards (de *high*, élevé et *land*, terre).—*reformèrent*: refirent les rangs détruits par les coups des ennemis.—*tentative*: donnez les mots de la même famille: *tenter, tentation, attentat, attentat*, etc.—*vaillants*: qui a de la valeur. Mots de la même famille: *valoir* (que je *vaill*), *valeur, évaluer, évaluation*, etc.—*une poignée*: un petit nombre, quelques.—*invasion*: le verbe: *envahir* (pénétrer dans) le contraire: *évasion* dont le verbe est *évider* (*s'*) sortir, aller dehors.—*contingent*: part, tribut.—*Carillon*: montrer sur la carte, au sud du lac Champlain.—*fastes*: actions glorieuses qui méritent d'être inscrites dans l'histoire.

—Justifiez l'orthographe d'accord de tous les verbes....

—Donnez la raison de l'accord ou non accord de tous les participes passés.

—Recherchez les pronoms conjonctifs et leurs antécédents.

—Quel autre titre pourrait-on donner au texte de la dictée? *La bataille de Carillon*.

ANALYSE

Calmes sous le feu qui les décimait, les Montagnards d'Écosse ne reculaient un instant que pour revenir à la charge.

Deux propositions.

1. PRINCIPALE: *Calmes sous le feu, les Montagnards d'Écosse ne reculaient un instant que pour revenir à la charge.*

2. COMPLÉTIVE DÉTERMINATIVE de *feu*: *qui les décimait*.

REMARQUES.—*Calmes sous le feu qui les décimait est mis en avant par inversion*. Devant le mot *calmes* est sous entendu le participe présent *étant* ou un équivalent *de-meurant, restant*. Le mot *calmes* peut être analysé complément attributif de *Montagnards d'Écosse*. Ce mot est comme un attribut, il est complété par *sous le feu*.

—*Montagnards d'Écosse*: analyser comme un seul nom propre.

—*ne que*: (seulement) adverbe modifie *reculaient*.

un instant: (*pendant un instant*) le mot *pendant* est sous entendu.

Après ces remarques l'analyse grammaticale est facile.

AUTRES PHRASES.—1. *L'horloge mesure le temps, minuscule parcelle de l'Éternité, qui n'appartient qu'à Dieu.*

II. *Aimons le sol que nos illustres pères ont fécondé du travail de leurs bras.*

(Consulter *L'Analyse grammaticale et l'Analyse logique*, p. 59 et 60. La Cie J.-A. Langlais & Fils, éditeurs, Québec.)

II

LE RUISSEAU DE MON VILLAGE

(Dictée récapitulative sur les compléments du verbe.)

Je le trouve charmant, le ruisseau de mon village. On le nomme gentiment le Ruisseau des Aulnes.

Son eau claire jaillit d'une roche noire et coule sur un lit caillouteux entre deux bords abrupts. Elle entrechoque les petits galets qu'elle rend de jour en jour plus polis et plus ronds; mais si une grosse pierre s'oppose à sa marche vagabonde, le ruisseau frémit de colère, gronde et, blanc d'écume, franchit l'obstacle avec un triomphant murmure.

Puis il arrive dans la plaine, où calmant sa folle ardeur, il se promène doucement entre deux rives basses et verdoyantes. La limpidité de ses ondes est alors un peu altérée par l'argile qu'il enlève à ses bords; au fond de son lit se forment des dépôts boueux qui favorisent la végétation du cresson: cette plante y montre dès les premiers beaux jours ses mignonnes fleurs blanches souvent visitées par des papillons aux éclatantes couleurs.

Enfin, après un parcours bruyant et rapide d'abord, ensuite lent et tranquille, le petit ruisseau se perd dans notre grand fleuve.

Applications.—1. Reproduire la dictée en séparant les propositions.

2. Mettre entre parenthèses les compléments circonstanciels; souligner d'un trait ondulé les adverbes et locutions adverbiales qui font l'office de compléments; souligner d'un trait droit les autres compléments du verbe passif.

3. Chercher la nature des propositions et des compléments (sans l'indiquer dans le devoir).

Après la correction orthographique qui devra être assez rapide, les élèves feront connaître les compléments du verbe dans chaque proposition et la nature de chacun d'eux en justifiant bien cette partie de la réponse. On s'attachera à faire ressortir la différence—parfois, il est vrai, difficile à saisir—qui existe entre le complément circonstanciel et le complément indirect: ce qui les distingue, c'est que celui-ci est nécessaire au sens de la phrase, tandis que celui-là ne l'est point.

EXERCICE DE VOCABULAIRE

1. Nommer le substantif de même famille que CAMARADE qui signifie union entre camarades: *Camaraderie*.

2. Citer des mots de même famille que PÈRE: *Paternel, paternellement, paternité, parricide, patriarche, patriarcal, patrimoine, patrie, patriote, patriotique, patriotisme*.

3. Quel mot de la famille de *triste* signifie: 1° affliction, peine; 2° d'une manière triste?

1° *Tristesse* ; 2° *tristement*.

4. Citer des mots de la famille de cœur avec leur sens : *Cordial* signifie propre à conforter le cœur ; *cordialement* signifie d'une manière cordiale ; *cordialité* signifie affection tendre et sincère ; *cordiforme* veut dire en forme de cœur ; *écaurer* signifie faire perdre le cœur, dégouter ; *écaurant* signifie qui inspire du dégoût.

ANALYSE

Obéis si tu veux que l'on t'obéisse un jour. (Voir *L'Analyse grammaticale et l'Analyse logique*. La Cie J.-A. Langlais & Fils, éditeurs.)

COMPOSITION

JE PRÉFÈRE L'ÉTÉ

De toutes les saisons de l'année, quelle est celle que vous préférez ? Justifiez votre préférence en faisant ressortir 1° les avantages et 2° les inconvénients de cette saison.

DÉVELOPPEMENT

1. J'aime entre toutes les saisons l'été avec son ciel ardent, sa verdure intense, ses fleurs à foison.

Alors tous les nids sont en fête : les oiseaux s'égosillent dans les branches touffues et les roses épandent leurs parfums les plus pénétrants. L'épi se dore dans les sillons : les fruits abondent, bien à point pour rafraîchir nos lèvres altérées. Voici la juteuse cerise, la groseille, le succulent abricot ; les légumes variés sains et nourrissants.

J'aime l'été, saison bénie, durant laquelle le pauvre souffre moins. Il réchauffe au soleil ses membres raidis par la froidure de l'hiver ; il peut travailler dans les champs et pâtit moins de faim ; sa santé se raffermir ; la joie universelle qui éclate dans la nature met généreusement en son âme privée de jouissances un rayon de bonheur et d'espoir.

2. L'été, direz-vous, c'est la saison des orages, de la grêle dévastatrice, de l'aride sécheresse qui tarit le ruisseau et fait périr la plante ?

C'est vrai ; mais les autres saisons sont-elles sans inconvénients ? n'apportent-elles pas aussi leur contingent d'inquiétudes et de déceptions ?

Vaille que vaille, je préfère cent fois l'été rayonnant de lumière, l'été avec sa chaleur reconfortante, à l'automne brumeux, au printemps trop souvent perfide, et surtout à l'hiver chargé d'aquillons et de frimas.

RECITATION

LA VISITE DE L'ÉVÊQUE (1)

Le long des bois, le long des côtes,
L'évêque toujours bénissant,
Fait resplendir des Pentecôtes
Dans les ténèbres du présent.

(1) Reproduit du Cours de *Lecture à Haute Voix* des Sœurs de la Congrégation Notre-Dame.

Quittant le village et la grève,
Le laboureur, le marinier,
A leurs durs travaux faisant trêve,
Autour de lui viennent prier.

Parés comme aux jours des dimanches,
Ils vont par les chemins bénis,
Où le printemps met dans les branches
Des fleurs, des concerts et des nids.

Comme eux, leur église est en fête,
Et les maisons des alentours,
Depuis la base jusqu'au faite,
Ont pris leurs plus brillants atours.

Mêlés aux légères guirlandes,
Dans les sentiers, dans le saint lieu,
Feuillage vert et fleurs des landes
Fêtent l'envoyé du bon Dieu.

Dictées supplémentaires

I

CONSEILS À UN JEUNE HOMME (1)

(Participes passés)

Un jeune homme, quelles que soient d'ailleurs ses dispositions naturelles, ne recueillera que peu de fruit de ses études s'il ne sait se former une idée nette et très précise des choses qu'il aura lues ou entendu expliquer. Toutes celles qu'il aura laissées, sans les avoir approfondies seront bientôt effacées de son souvenir. Quelques clairs que nous aient paru les ouvrages que nous avons consultés, tout élémentaires même que nous semblent les notions qu'ils renferment, il ne faut pas que nous croyions les avoir toujours bien compris dès le premier abord. C'est une tout autre chose d'effleurer un sujet, ou de le connaître à fond.

D'ailleurs, la peine que nous aura coûtée cette méditation ne sera point perdue puisque, par là, nous nous serons accoutumés à réfléchir. Souvent, après bien du travail, nous sommes tout honteux du peu de progrès que nous avons fait : cela vient de ce que la mémoire est la seule de nos facultés que nous ayons cultivée. La plupart des jeunes gens emploieront une journée tout entière à apprendre par cœur, plutôt qu'une heure et demie, et même une demi-heure, à réfléchir.

Quoi que vous lisiez, quoi que vous étudiiez, astreignez-vous à l'attention. Vous courrez moins vite, il est vrai, mais vous finirez par arriver plus tôt.

(1) On peut aussi adapter ce texte au titre : *A une jeune fille.*

II

PREMIÈRES CONNAISSANCES DE L'OTTAWA

Les découvreurs venaient du côté de l'aurore. A mesure qu'ils remontaient le Saint-Laurent, leur surprise augmentait devant le spectacle grandiose de cette nature inconnue. Ce chemin qui marche venait de quelque part. Le Saguenay lui apportait le tribut de ses eaux, le Saint-Maurice également. Allons plus loin, vers la source, si possible ! Mais il fallut bientôt s'arrêter : le fleuve bifurquait, formant un Y dont les deux branches indiquaient l'ouest et le sud. De cette double origine on pouvait tirer une conclusion : vers le sud, les navigateurs disaient que les côtes de l'Atlantique se prolongeaient jusqu'au golfe du Mexique, par conséquent, il y avait place pour un puissant cours d'eau à l'intérieur, mais à l'ouest, tout n'était que mystère, et voilà qu'il en sort un autre fleuve prodigieux ! Après le Saguenay et le Saint-Maurice, la révélation de l'Ottawa reculait les bornes du monde.

B. SULTÉ.

III

LA BONTÉ

La bonté est la volonté constante de faire du bien et le soin de ne laisser échapper aucune occasion de le faire. Elle est toute naturelle à la jeune fille, qui naît bonne comme la fleur naît belle et attrayante.

La bonté est la vertu qui nous rapproche le plus de Dieu, celle que les hommes apprécient et estiment toujours, la seule où, ce semble, l'excès est permis.

Innée dans le cœur, elle se développe avec l'âge, à moins que le péché ne l'étouffe ou ne la change en molesse ou en sensiblerie.

« Dieu, dit Bossuet, lorsqu'il forma le cœur et les entrailles de l'homme, y mit premièrement, la bonté, comme le propre caractère de la nature divine. »

C'est surtout chez la jeune fille que se reconnaît ce don de Dieu.

(Reproduit de l'admirable petit livre : LES PETITES VERTUS ET LES PETITS DÉFAUTS DE JEUNES FILLES, par l'auteur des PAILLETES D'OR.)



ENSEIGNEMENT SPECIAL

ENSEIGNEMENT ANTI-ALCOOLIQUE

UN PÉRIL NATIONAL

LECTURE

Il existe un grand péril qui menace notre existence nationale et religieuse; nous voulons parler du vice honteux de l'ivrognerie et de l'intempérance. Hélas! quand nous voyons l'augmentation rapide des vols et des blasphèmes, quand nous considérons la misère et la discorde d'un si grand nombre de familles dans toutes les paroisses, nous ne pouvons attribuer toutes ces discordes qu'à l'usage immodéré de ces malheureuses boissons enivrantes; elles pervertissent l'esprit et elles gâtent complètement le caractère si doux, si honnête et si laborieux du peuple canadien. Ah! malheur à nous, si le torrent dévastateur continue à étendre ses ravages sur notre infortuné pays! Hélas! que d'existences brisées sous les coups de ce terrible fléau! que de richesses englouties, que de talents abrutis, que de familles ruinées, et que de milliers d'âmes éternellement perdues

MGR J.-C. PRINCE.

PENSEES ANTI-ALCOOLIQUES

(Phrases à étudier au tableau)

- I. La tempérance est un des plus sûrs moyens d'entretenir sa santé.
- II. La tempérance gouverne le corps.—Bossuet.
- III. La chair est un cheval fougueux qu'il faut dompter par la tempérance et le travail.—Saint-Evremond.

REDACTION

Quelques personnes disent : « Je sais que l'alcool fait mal, mais il me plaît d'en prendre, et je ne nuis qu'à moi. » Que pensez-vous de ce langage ?

PLAN.—Un homme n'a pas le droit de perdre sa raison, sa santé, de se rendre à charge aux autres; il n'a pas le droit de détruire la santé et la moralité de ses enfants.—Véritable explication de cette parole.

(Le développement du sujet ci-dessus paraîtra dans la prochaine livraison.)

PROBLÈMES ANTI-ALCOOLIQUES

I. Il se consomme chaque année dans notre pays des boissons alcooliques au montant d'environ \$105,000,000; étant donné qu'une somme de \$300 serait suffisante pour établir un colon, combien pourrait-on établir chaque année de colons sur nos terres avec le montant de cette consommation ?

Solution : $\$105,000,000 \div \$300 = 350000$ colons.

2. Vous avez trouvé le nombre de colons que l'on pourrait établir avec le produit de la consommation de l'alcool au Canada : Avec ce nombre, combien formerait-on de paroisses de 1800 âmes ?

Solution : — $35000 \div 1800 = 19$ paroisses de 1800 âmes et une paroisse de 800 âmes.

(Problèmes tirés "d'*Alcool et Alcoolisme*" par Edmond Rousseau).

AGRICULTURE

DICTÉE

LES TRAVAUX DES CHAMPS

Les travaux des champs sont rudes, mais ils sont variés; ils comportent mille applications diverses de la pensée, mille attitudes différentes du corps, mille emplois des heures et des bras.

Bécher, labourer, semer, faucher, planter des haies, bâtir des murs, soigner, élever, nourrir, traire les animaux domestiques, moissonner, battre les gerbes, vanner le blé, émonder, récolter les fruits du pommier, battre ses récoltes, atteler, dételer les chevaux ou les bœufs, tondre les moutons, couper le bois pour le chauffage, filer la laine pendant les jours d'hiver, ce sont autant de travaux qui, en diversifiant le travail du cultivateur, le lui font aimer, changent la peine en intérêt et souvent en attachement passionné à l'œuvre.

RECITATION

LE SEMEUR

Dès l'aube il a quitté la paille de l'alcôve,
Car l'amour du travail est un vif aiguillon.
Au clocher dort encore le pieux carillon;
Il s'agenouille et dit la prière qui sauve.

Il puise le grain d'ambre au sac de toile fauve,
Et, d'un geste rythmé, le répand au sillon,
Comme un prêtre, l'eau sainte avec le goupillon.
Son rêve voit mûrir la plaine encore chaude.

Et les corbeaux goulus volent derrière lui
Pour se gorger avant qu'il promène la herse.
C'est une aumône aussi que le printemps leur verse.

Donne au sol le froment. Quand le jour aura fui,
Entre, vaillant semeur, dans ta chambrette close...
Donne au sol le froment, au foyer l'enfant rose.

P. LEMAY, (Poète canadien).
(*Les Gouttelettes*) (1).

(1) M. Adjudant Rivard, dans une très intéressante conférence sur les *Poètes du terroir* (en France), donnée à l'Institut canadien de Québec, a profité de l'occasion pour rendre un délicat hommage à notre poète du *terroir canadien*, M. Lemay.

PROBLÈMES AGRICOLES

1. Dans un perger de 4 arpents on a récolté 20000 livres de pommes. 1000 livres de pommes ont donné $17\frac{1}{2}$ gallons de cidre, qui a été vendu \$0.30 le gallon. On demande le produit net de la récolte par arpent, les frais de fabrication ayant absorbé le $\frac{1}{3}$ du produit brut.

Solution : $(20000 \times 17\frac{1}{2}) \div 1000 = 350$ gallons de cidre.

$\$0.30 \times 350 = \105 , le produit brut.

$\$105 \div 3 = \35 , les frais de fabrication

$\$105 - \$35 = \$70$, le produit net de 4 arpents.

$\$70 \div 4 = \17.50 , le produit net par arpent.

2. Trois villageois ont acheté ensemble 2 arpents de jardin pour \$120, plus \$12 de frais de vente. Le 1er prend la $\frac{1}{2}$; le 2e le $\frac{1}{3}$ et le 3e le reste. Combien chacun doit-il payer ?

Solution : $\$120 + \$12 = \$132$, coût total.

$\$132 \div 2 = \66 ce que le premier doit payer.

$\$132 \div 3 = \44 ce que le deuxième doit payer.

$\$132 - (\$66 + \$44) = \$132 - \$110 = \22 , ce que le troisième doit payer.

3. Une fermière nourrit 4 douzaines de poules et leur fait consommer 11 minots de sarrasin à \$0.65 ; 11 minots d'orge à \$0.65 et 360 livres de son à \$1 le 100 livres. Chaque poule lui a donné en moyenne, $21\frac{1}{2}$ douzaines d'œufs à \$0.20 la douzaine. Quel est son bénéfice ?

Solution : — $\$0.65 \times 11 = \7.15 ; $\$0.65 \times 11 = \7.15 ; $\$1 \times 360 \div 100 = \3.60 .

$\$7.15 \times 48 = \342.72 , le coût total.

$21\frac{1}{2} \times 48 = 1032$ douzaines d'œufs.

$\$0.20 \times 1032 = \206.40 .

$\$206.40 - \$342.72 = -\$136.32$, le bénéfice.

MATHÉMATIQUES, ARITHMÉTIQUE, CALCUL MENTAL

87. Antoine a dépensé \$675 et Bernard \$195 de moins : combien Bernard a-t-il dépensé ?

Solution : $675 - 195 = 480$.

88. Dans une année, un ouvrier ne s'est reposé que 65 jours : combien a-t-il fait de journées de travail ? *Rép.* 300 jours.

89. Pour sa nourriture et son loyer, une famille a dépensé \$135 pendant le dernier trimestre : le prix du loyer a été de 27 : à combien se sont élevés les frais de nourriture ?

Solution : $\$135 - \$27 = \$108$.

90. Une femme économe veut savoir si elle aurait avantage à acheter une robe toute faite ou à s'adresser à la couturière. Elle trouve à \$15 une robe de son goût, et, pour en confectionner une semblable, la couturière estime qu'il lui faut \$9 d'étoffe, \$3 de fournitures diverses et \$5 de façon. Y a-t-il économie à acheter la robe toute faite, et quel sera cette économie ?

Solution : La robe confectionnée par la couturière reviendrait à $\$9 + \$3 + \$5 = \17 . Il y a donc économie à acheter la robe toute faite. Cette économie sera de $\$17 - \$15 = \$2$.

91. Deux enfants se mettent au jeu avec 40 billes chacun. L'un d'eux perd 27 billes que l'autre gagne : dites le nombre de billes que possède alors chaque enfant.

Solution : L'enfant qui a perdu possède 40 billes — $27 = 13$; celui qui a gagné en a $40 + 27 = 67$ billes.

92. Deux frères avaient chacun \$150 d'économie. Dans le courant de l'année, l'avoir de l'aîné s'est augmenté de \$175, tandis que le cadet, victime de la maladie et du chômage, a dû prendre sur ses épargnes une somme de \$58. Combien possèdent-ils chacun à la fin de l'année et combien l'aîné a-t-il de plus que le cadet ?

Solution : L'aîné possède $\$150 + \$175 = \$325$.

Le cadet a $\$150 - \$58 = \$92$.

L'aîné a de plus que le cadet $\$325 - \92 .

$\$100 - \$92, \$8$; $\$325 - \$100, 225$, et 8, \$233.

PROBLEMES SUR LES QUATRE OPERATIONS

83. Une dame use dans son année 4 robes ordinaires, faites d'une étoffe qui coûte \$0.45 la verge. Il en faut 9 verges par robe. Il faut pour doubler le corsage 2 verges d'étoffe à \$0.32 la verge. On doit ajouter \$0.75 pour fil, aiguilles, boutons, etc. La couturière qui coûte, nourriture comprise, \$1.20 par jour, emploie deux journées à la confection d'une robe. Combien cette personne dépense-t-elle par an pour ses 4 robes ?

Solution : Le prix de l'étoffe d'une robe = $\$0.45 \times 9 = 4.05$

Le prix de la doublure = $\$0.32 \times 2 = \0.64 .

Le coût de la confection = $\$1.20 \times 2 = 2.40$.

Le prix d'une robe = $\$4.05 + \$0.64 + \$0.75 + \$2.40 = \$7.84$.

Le prix des 4 robes = $\$7.84 \times 4 = \31.36 .

84. Dans un atelier il y a des hommes, des femmes et des enfants : il y a 4 fois plus d'hommes que d'enfants, et le nombre de ces derniers est moitié de celui des femmes. Les hommes gagnent \$2.25 par jour, les femmes \$1.15, et les enfants \$0.45. Combien y a-t-il d'hommes, de femmes et d'enfants, sachant que le samedi soir la paye totale de la semaine se monte à \$564 ?

Solution : Pour 1 enfant qui reçoit \$0.45 par jour, il y a deux femmes qui reçoivent chacune \$1.15, ou \$2.30 et 4 hommes qui reçoivent chacun \$2.25, ou \$9, en tout.

Ainsi 1 enfant, 2 femmes et 4 hommes reçoivent pour 1 jour en tout
 $\$0.45 + \$2.30 + \$9. = \11.75

Or la paye d'un jour = $\$564 \div 6 = \$94.$

Donc il y aura autant d'enfants que $\$11.75$ sera contenu de fois dans $\$94.$

$\$94 \div \$11.75 = 8$ fois. Donc il y a 8 enfants.

Il y a un nombre de femmes = à 2 fois le nombre d'enfants ou $8 \times 2 =$
 16 femmes.

Il y a un nombre d'hommes = à 4 fois le nombre d'enfants ou $8 \times 4 =$
 32 hommes.

85. On veut partager $\$1552$ entre 4 personnes, de manière que la première ait $\$144$ de plus que la deuxième, celle-ci $\$96$ de plus que la troisième et la troisième $\$64$ de plus que la quatrième. Quelle sera la part de chaque personne ?

Solution : La troisième personne a $\$64$ de plus que la dernière. La deuxième $\$96$ de plus que la troisième ou $\$96 + \$64 = \$160$ de plus que la dernière. La première, $\$144$ de plus que la deuxième ou $\$144 + \$96 + \$64 = \304 de plus que la dernière. En donnant à chacune des 3 premières personnes ce qu'elles doivent avoir de plus que la dernière, il restera une somme qui devra être divisée également entre les quatre.

A la 1ère $\$304$

A la 2e 160

A la 3e 64

Aux 3 ières p. 528

$\$1552 - \$528 = \$1024.$ Cette somme doit être divisée également entre les 4 personnes. $\$1024 \div 4 = \$256.$

La 1ère personne reçoit $\$304 + \$256 = \$560$

La 2e personne reçoit $\$160 + \$256 = \$416$

La 3e personne reçoit $\$64 + \$256 = \$320$

La 4e personne reçoit $\$256$

Total $\$1552$

PROBLEMES DE RECAPITULATION SUR LES FRACTIONS

65. Un ouvrier a fait un ouvrage en 5 jours: le premier jour, il en a fait le $\frac{1}{15}$, le deuxième le $\frac{1}{7}$ du reste, le troisième le $\frac{1}{5}$ du reste, le quatrième les $\frac{3}{8}$ du reste et le cinquième le reste. Il reçoit pour la cinquième jour $\$4.80$. Combien a-t-il gagné en tout et combien chaque jour ?

Solution : $\frac{15}{15} - \frac{1}{15} = \frac{14}{15}$ à faire.

Le deuxième jour il fait $\frac{1}{7}$ de $\frac{14}{15}$, donc il reste $\frac{6}{7}$ de $\frac{14}{15}$ à faire.
 $\frac{6}{7}$ de $\frac{14}{15} = \frac{4}{5}$ à faire.

Le troisième jour il fait le $\frac{1}{5}$ du reste, donc il reste $\frac{4}{5}$ de $\frac{4}{5}$ à faire.
 $\frac{4}{5}$ de $\frac{4}{5} = \frac{16}{25}$ à faire.

Le quatrième jour il fait les $\frac{3}{8}$ du reste, donc il reste $\frac{5}{8}$ de $\frac{16}{25}$ à faire. $\frac{5}{8}$ de $\frac{16}{25} = \frac{2}{5}$, ce qui reste à faire le cinquième jour.

$$\frac{2}{5} = \$4.80 ;$$

$$\frac{1}{5} = \$4.80/2.$$

$$\frac{5}{5} = \$4.80 \times \frac{5}{2} = \$12, \text{ ce que l'ouvrier gagna en tout.}$$

$$\text{Le 1er jour il gagna } \frac{1}{15} \text{ de } \$12 = \frac{\$12}{15} = \$0.80$$

$$\text{Le 2e jour il gagna } \frac{1}{7} \text{ de } \frac{14}{15} \text{ de } \$12 = \frac{2}{15} \text{ de } \$12 = \$1.60$$

$$\text{Le 3e jour il gagna } \frac{1}{5} \text{ de } \frac{12}{15} \text{ de } \$12 = \frac{12}{75} \text{ de } \$12 = \$1.92$$

$$\text{Le 4e jour il gagna } \frac{3}{8} \text{ de } \frac{16}{25} \text{ de } \$12 = \frac{6}{25} \text{ de } \$12 = \$2.88$$

$$\text{Le 5e jour il gagna } \$4.80$$

$$\text{En tout } \$12.00$$

66. Partagez \$756 entre 3 personnes de manière que la part de la deuxième soit égale aux $\frac{3}{4}$ de celle de la première et aux $\frac{6}{7}$ de celle de la troisième.

Solution : soient \$4 la part de la 1ère personne alors \$3 celle de la 2e. Les $\frac{6}{7}$ de la part de la 3e = \$3.

$$\frac{1}{7} \text{ de la part de la 3e} = \frac{3}{6} = \frac{1}{2}$$

$$\frac{7}{7} \text{ de la part de la 3e} = \frac{1}{2} \times 7 = \$3.50.$$

D'après cette supposition la part de la première personne \$4 + la part de la 2e personne, \$3 + la part de la 3e personne \$3.50 = \$10.50.

Ainsi la 1ère personne a droit aux $\frac{4.00}{10.50}$ ou aux $\frac{40}{105}$ ou aux $\frac{8}{21}$ de toute la somme, c'est-à-dire de \$756 = \$288.

La 2e personne a droit aux $\frac{3.00}{10.50}$ ou aux $\frac{30}{105}$ ou aux $\frac{6}{21}$ de toute la somme, c'est-à-dire de \$756 = \$216.

La 3e personne a droit aux $\frac{3.50}{10.50}$ ou aux $\frac{35}{105}$ ou aux $\frac{7}{21}$ de toute la somme, c'est-à-dire de \$756 = \$252.

67. Deux ouvriers ont fait un ouvrage pour lequel ils reçoivent au total \$30. L'un des ouvriers, dont le travail pendant un temps donné est égal au $\frac{5}{8}$ du travail de l'autre, a reçu \$6 de plus que son camarade et a travaillé 12 jours. Pendant combien de temps l'autre a-t-il travaillé ?

Solution : L'ouvrier le moins habile recevant \$6 de plus que son camarade, il reste \$30 — \$6 = \$24 à partager également entre les deux. $\$24 \div 2 = \12 . Donc le plus habile reçoit \$12 et le moins habile \$12 + \$6 = \$18.

Le moins habile a travaillé 12 jours et il a reçu en tout \$18. Son salaire journalier est de $\$18 \div 12 = \1.50 .

Comme son travail équivaut aux $\frac{5}{8}$ du travail de l'autre, son salaire journalier doit être les $\frac{5}{8}$ de celui de l'autre ouvrier.

$$\frac{5}{8} = \$1.50.$$

$$\frac{1}{8} = 1.50/5.$$

$$\frac{8}{8} = 150 \times \frac{8}{5} = \$2.40.$$

L'ouvrier le plus habile ayant travaillé à raison de \$2.40 par jour et ayant reçu en tout \$12, a travaillé autant de jours qu'il y a de fois \$2.40 en \$12.
 $\$12 \div \$2.40 = 5$ jours.

REGLES DE L'UNITE, POURCENTAGE, ETC.

On nous demande la solution du problème suivant :

90. Je vends $33\frac{1}{3}$ d'une pièce d'étoffe ; après avoir mesuré le reste je trouve 18 verges. Combien ai-je vendu de verges et quelle était la longueur de la pièce ?

Solution : $1 - .33\frac{1}{3} = .66\frac{2}{3}$.

$$18 \div .66\frac{2}{3} = 54.00 \div 2.00 = 27 \text{ verges, la longueur de la pièce.}$$

$$27 \times .33\frac{1}{3} = 9 \text{ verges, le nombre de verges vendues.}$$

Autre solution :

$$33\frac{1}{3} \% \text{ de la pièce} = \frac{1}{3} \text{ de la pièce.}$$

Après la vente de $\frac{1}{3}$ de la pièce il reste $\frac{2}{3} - \frac{1}{3} = \frac{1}{3}$ de la pièce.

$$\frac{2}{3} \text{ de la pièce} = 18 \text{ verges.}$$

$$\frac{1}{3} \text{ de la pièce} = \frac{18}{2} = 9 \text{ verges, la quantité vendue.}$$

$$\frac{3}{3} \text{ de la pièce} = 18 \times \frac{3}{2} = 27 \text{ verges, la longueur de la pièce.}$$

91. Trois hommes, l'un à pied, le deuxième en bicyclette et le troisième à cheval, sont partis ensemble d'un même point à 9 heures du matin et sont arrivés au but désigné : le cavalier à 11 heures, le bicycliste à $11\frac{1}{2}$ et le piéton à 2 heures du soir. Indiquez le rapport de la vitesse du cavalier à celles des deux autres personnes.

Solution : Les vitesses sont inversement proportionnelles aux temps employés à parcourir le même espace ; or le cavalier a mis 2 heures et le bicycliste 2.5 heures ; donc le rapport de la vitesse du cavalier à celle du bicycliste est $2.5/2 = \frac{5}{4} = 1\frac{1}{4}$. De même le piéton ayant mis 5 heures, le rapport de la vitesse du cavalier à celle du piéton est $5/2 = 2\frac{1}{2}$.

En résumé le cavalier parcourt $2\frac{1}{2}$ milles dans le temps que le piéton met à parcourir 1 mille, et $1\frac{1}{4}$ mille, dans le temps que le bicycliste met à parcourir 1 mille.

92. On emploie 24000 livres de fumier de ferme contenant $\frac{6}{1000}$ d'azote. Si on employait de la suie qui en contient $1\frac{1}{4} \%$, combien en faudrait-il pour remplir le même but ?

Solution : $-\frac{6}{1000} = .006$ ou $.6\%$.

Les 24000 livres de fumier de ferme contiennent $24000 \times .006 = 144$ livres d'azote.

$$1\frac{1}{4} \% = .0125.$$

$$144 \div .0125 = 11520 \text{ livres de suie.}$$

93. Une personne doit \$1200 et elle s'est engagée à payer \$100 par mois : combien devra-t-elle en plus, à la fin de l'année, pour les intérêts calculés à 6% par an ?

Solution : Cette personne devra les intérêts de \$100 pour 1 mois, de \$100 pour 2 mois, de \$100 pour 3 mois, de \$100 pour 4 mois, de \$100 pour 5 mois, de \$100 pour 6 mois, de \$100 pour 7 mois, de \$100 pour 8 mois, de \$100 pour 9 mois, de \$100 pour 10 mois, de \$100 pour 11 mois, de \$100 pour 12 mois ; donc elle devra les intérêts de \$100 pour (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6 + 7 + 8 + 9 + 10 + 11 + 12) mois, c'est-à-dire les intérêts de \$100 pour 78 mois = 6 ans 6 mois.

L'intérêt de \$100 à 6% pendant 1 an = \$6.

L'intérêt de \$100 à 6% pendant 6 ans 6 mois = $\$6 \times 6\frac{1}{2} = \39 .

L'enseignement anti-alcoolique à l'école

Depuis quatre ans, nous ajoutons à la *Partie pratique* de notre revue, des exercices scolaires *anti-alcooliques* : Dictées, Rédaction, Lecture en classe, Analyse, Problèmes, etc. Nous avons voulu par là indiquer au personnel enseignant comment l'enseignement anti-alcoolique peut être introduit à l'école sans surcharger le programme. Suivant nous, l'instituteur doit *pénétrer* tout son enseignement, dans une mesure rationnelle, de l'idée de tempérance, ou plutôt, en nous servant d'un néologisme, de l'idée *anti-alcoolique*.

Dans *L'Enseignement Primaire* de septembre 1906 (1), l'apôtre de la tempérance, le R. P. Hugolin, disait avec beaucoup de raison : « Ce qu'il faut, en effet, ce n'est pas tant de donner à l'élève un bagage de science anti-alcoolique comme on le munit d'un bagage de géographie ou d'histoire, que former un homme sobre, un ennemi de l'alcool, ce qui est bien différent et supérieur. Il faut faire de l'élève un tempérant, dans le même sens et dans la même mesure, et pour cela par les mêmes procédés que vous formez un chrétien. Or vous ne vous contentez pas d'enseigner une demi-heure de catéchisme chaque jour en isolant l'idée religieuse des autres sciences scolaires ; mais vous mêlez cette idée à tout l'enseignement et vous imprégnez de la morale chrétienne toutes vos leçons. »

Grâce à l'admirable livre de M. Edmond Rousseau : *Alcool et Alcoolisme*, à la petite revue *La Tempérance* (Montréal), au *Manuel anti-alcoolique* de M. l'abbé Sylvain et à *L'Enseignement Primaire* qui a publié, depuis quelques années, un nombre considérable d'exercices anti-alcooliques, les instituteurs et les institutrices peuvent facilement préparer leur classe et donner effectivement une éducation anti-alcoolique à nos enfants sans surcharger le programme, ni déranger l'ordre des leçons ordinaires.

Ajoutons qu'il pourrait être décidé que les exercices scolaires à base *anti-alcoolique* fussent fixés pour un ou deux jours déterminés, chaque semaine. Ce jour ou ces jours-là : lecture, dictée, analyse, arithmétique, comptabilité, hygiène, etc., tout roulerait sur l'éducation anti-alcoolique.

Les images, les tableaux *ad hoc*, placés sur les murs de la classe, sont d'un grand secours pour l'enseignement oral.

(1) Voir à la page 15 de la même livraison tout un programme d'enseignement anti-alcoolique.

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

L'Ecole Normale Laval

Souvenirs intimes

III

L'Ecole normale Laval ne formait pas autrefois des pianistes aussi forts que ceux qu'elle façonne aujourd'hui ; mais elle avait certaines prétentions du côté de la musique vocale, surtout de la musique d'ensemble. En 1869, elle songea à aller cueillir des lauriers sur un théâtre voisin, à la Salle de Musique de la rue Saint-Louis. Elle y donna la partition du *Désert*, de Félicien David, alors inédite à Québec, aidée d'un orchestre emprunté à la ville et à la citadelle, aidée aussi du jeune M. Elzéar Déry, aujourd'hui recorder de la cité de Québec, qui avait—et a encore—une voix de ténor fort distinguée.

M. Paul Dumas s'était chargé des strophes déclamées sur des tenues d'orchestre. Il y mettait toute son âme, et faisait entendre des tremolos à donner le frisson.

Les intermèdes furent remplis par monsieur A.-B. Routhier, avocat, (aujourd'hui le juge Routhier), venu tout exprès de Kamouraska pour dire une belle pièce de vers fraîchement composée, et par le docteur Hubert LaRue, professeur de toxicologie à l'Université Laval, qui lut une conférence d'une verve admirable intitulée : *Luxe et Vanité*.

Le regretté docteur LaRue fut pendant plusieurs années le médecin ordinaire de l'Ecole normale Laval, et plus d'un ancien élève se rappelle encore ce qu'il y avait de peu compliqué dans son traitement. Invariablement, il prescrivit l'huile de ricins, *l'huile de castor*. Le malade se trouvait mieux presque aussitôt, souvent même avant d'avoir pris la potion redoutable. Que de petites maladies furent passées à la salle d'étude par crainte du terrible médicament !

La conférence « Luxe et Vanité » mit en vive lumière le talent littéraire si remarquable du docteur LaRue. L'épisode de l'élection d'un marguillier eut un succès dont on parla longtemps. En voici un court extrait. Nous sommes à la campagne :

« Il y a d'abord le haut de la paroisse, qui se pose contre le bas ; le bas, contre le haut. Le haut se scinde en deux camps : le haut du haut et le bas du haut. Le bas de la paroisse en fait autant : et il y a le bas du bas et le haut du bas.

« Le haut prétend que, le bas ayant déjà dans le banc d'œuvre deux marguilliers de son arrondissement, c'est à lui qu'appartient le droit de faire la nouvelle élection. Le bas, au contraire, soutient que le tour du candidat du haut n'est pas encore venu, et qu'il existe dans son quartier des gens fort respectables, déjà même sur l'âge, à qui il ne faut pas faire de passe-droits. D'un autre côté, le haut du haut affirme qu'il y a trois ans le bas du haut a fait l'élection, et qu'en justice son tour doit être venu ; sur quoi le bas du haut ne veut pas entendre raison. Enfin, le bas du bas prétend que le candidat du haut du bas est déjà maire de la paroisse, et qu'il n'est pas juste que le même ait tous les honneurs.

« Dans cet état des esprits, l'élection ne peut manquer d'être chaude ; aussi le candidat du bas du haut ne ne l'emporte-t-il à la fin que par deux voix de majorité. »

Le docteur LaRue professait une grande admiration pour la médecine, mais non pour « les médecines. » Il termina un jour un *after dinner speech* par cette boutade :

« Prenez toutes les médecines, jetez-les à la mer ; le monde ne sera pas plus mal, les poissons seront bien pires ! »

*
* *

Le successeur de M. l'abbé Chandonnet à la charge de principal de l'École normale Laval, fut M. l'abbé Pierre Lagacé, de vénérée mémoire. Il n'avait ni l'imagination, ni les qualités oratoires de son prédécesseur, mais c'était un professeur excellent, un homme d'ordre, persévérant, correct, faisant bien tout ce qu'il savait faire. L'abbé Lagacé a été un des pionniers de l'œuvre qu'accomplit aujourd'hui la Société du Parler Français au Canada. Il tenait à la correction du langage ; mais c'est surtout la bonne prononciation de la langue française qu'il s'attacha à bien apprendre d'abord, puis à bien enseigner ensuite.

Je fis un voyage d'Europe avec l'abbé Lagacé en 1873, et j'appris alors ce que c'est que l'homme d'une idée, d'une ambition unique, constante, persévérante. La pensée de la bonne prononciation française, dans ses multiples détails, le suivait partout. Nous nous rendîmes à l'exposition universelle de Vienne, en Autriche ; mais il ne donna qu'une attention distraite aux merveilles qui y étaient entassées. C'est à peine s'il regarda l'empereur François-Joseph et le roi d'Italie, Victor-Emmanuel, qui passèrent tout près de nous au « *Weltausstellungs Palast*. » Mais il y avait dans l'un des bâtiments affectés à l'instruction publique, section française, une personne intelligente, à la figure honnête et au palais défoncé, qui commentait, recommandait et vendait... un traité de prononciation. M. Lagacé acheta le volume, et ce fut l'unique souvenir qu'il emporta du *Prater*, de la ville impériale et du Danube aux ondes bleues.

Moins avisé que lui, je n'en emportai rien du tout.

A Paris, M. Lagacé prit des leçons d'un professeur éminent, monsieur Morin ; puis il revint à Québec avec une science et une vocation nouvelles. Grâce à M. l'abbé Rouleau, alors régent ou assistant-principal, à M. le professeur Cloutier, le fondateur de l'*Enseignement Primaire*, et à d'autres encore, les utiles leçons de l'abbé Lagacé ne furent pas oubliées, et il est probablement vrai de dire qu'elles n'ont pas cessé de porter leurs fruits.

Monsieur l'abbé Lagacé mourut au Vieux-Château le 6 décembre 1884. Il avait été supérieur du collège de Sainte-Anne, où l'abbé Bouchy avait laissé de fortes traditions artistiques. Il était l'auteur d'un ouvrage remarquable sur les chants liturgiques, et d'un autre, publié en 1875, intitulé : « Cours de lecture à haute voix. »

*
* *

Dans la correspondance d'Octave Crémazie avec l'abbé Raymond Casgrain, il est plusieurs fois question de Norbert Thibault, de sa critique de « La Promenade de Trois Morts » et de toute l'œuvre du poète des « Morts. » Crémazie n'admit pas toutes les opinions du professeur de l'École normale ; ce qui ne l'empêcha pas de dire : « Le jeune écrivain a certainement du talent, et je le félicite d'avoir su blâmer franchement ce qui lui a semblé mauvais dans mon petit bagage poétique. Dans une de mes lettres, je vous disais que ce qui manquait à notre littérature, c'était une critique sérieuse. Grâce à M. Thibault, qui a su faire autrement et mieux que ses prédécesseurs, la critique cana-

dienne sortira bientôt de la voie ridicule dans laquelle elle a marché jusqu'à ce jour.»

Je prends occasion de cette citation pour dire que le métier de critique est un métier utile, s'il est exercé par un homme compétent, mais, en définitive, un métier détestable. Personne n'est malheureux comme le critique: il ne jouit de rien complètement, ne goûte rien sans réserve, cherche toujours et partout « la petite bête », et s'il rend parfois des services aux gens, c'est presque toujours à ses dépens. J'ai fait, autrefois, un peu de ce métier, mais je n'en ai plus le courage. Pour peu qu'il y ait du bon dans ce que je vois, dans ce que je lis ou dans ce que j'entends, je m'applique sans arrière-pensée à en jouir le plus possible. Comme le disait un jour un conférencier de l'Université Laval: « j'aime mieux passer pour naïf que m'empêcher d'avoir du plaisir. »

M. Thibault avait une grande délicatesse de procédés et de manières; aussi exerçait-il sur ses élèves un ascendant considérable. Sa taille manquait d'ampleur et il paraissait faible de santé. Dans le courant du mois de septembre 1871, il vint me trouver et me dit: « J'ai une grave confiance à vous faire. Je vis dans le monde, et ne connais aucune des joies de la famille; vous savez que je n'ai pour ainsi dire aucun contact avec ce qu'on appelle *la société*. De bien des manières, je suis hors de ma voie; je partirai dans quelques jours pour Montréal, où je suis attendu chez les Frères des Ecoles chrétiennes. Je tâcherai de me rendre digne de la vocation religieuse, et je pourrai continuer à me livrer à l'enseignement. Je quitte Québec presque sans regret, tant je me sens impérieusement appelé ailleurs. En dehors de l'École normale, seule ma très petite gloire littéraire me tenait, me tient peut-être encore un peu au cœur. » (1)

Je revis M. Thibault—devenu le Frère Olivier—une seule fois, à Montréal. Il remplissait les fonctions de secrétaire général de sa communauté. Il était très pâle et paraissait écrasé sous son lourd costume. Il m'écrivit plusieurs lettres, et je conserve précieusement l'une d'elles remplie de sentiments affectueux pour son ancien professeur et collègue.

Dans le courant de l'été de 1877, je reçus du Frère Olivier une carte postale qui m'affligea beaucoup. Elle était signée *Frère Diavolo* (Frère Diable) !... Hélas! mon pauvre ami était atteint de folie !...

Il y avait urgence de l'éloigner de Montréal et de le confier à des mains sûres, car il ne tenait plus en place. Le 30 août 1877, il fut envoyé dans sa famille, à Saint-Urbain, comté de Charlevoix, où il redevint tout à fait calme, puis s'éteignit doucement, ne donnant plus que de rares signes d'intelligence.

*
**

Ici s'arrêtent mes souvenirs intimes se rattachant à l'École normale Laval. En 1875, l'honorable Charles Boucher de Boucherville, alors premier ministre, dont j'avais fait la connaissance à Paris dix-sept ans auparavant, voulut m'attacher à l'un des deux départements dont il était le chef. Il était ministre de l'Instruction publique, et comme tel il méditait un suicide !... Je crois même qu'il m'invita un peu à tirer le cordeau.

(Chacun sait que M. de Boucherville est le père de l'organisation actuelle du département de l'Instruction publique, avec son Conseil, ses deux comités autonomes et son Surintendant.)

(1) M. Thibault avait été un actif collaborateur du *Courrier du Canada*. Chez les Frères, il écrivit un *Essai sur l'Éducation* qui fut très remarqué (1876). En même temps il donnait un cours d'Histoire du Canada au « grand noviciat » de son Institut.

Je quittai, non sans regrets, la situation où M. Chauveau m'avait appelé dès 1857, et les hommes instruits et estimables que j'étais heureux d'appeler mes collègues. De tous les professeurs de la première heure il ne restait plus, à l'école, que le respecté Monsieur Toussaint.

Je ne vis pas à l'œuvre le successeur immédiat de M. l'abbé Lagacé. A Rome, au séminaire français, où il avait passé plusieurs années, j'en avais entendu faire de très grands éloges, et cela en présence de Mgr Blancher, évêque de la Guadeloupe, de l'abbé Peyret, chanoine de la cathédrale d'Auch, et de plusieurs autres ecclésiastiques. Si je répétais ici tout le bien qu'on en a dit en cette circonstance, je m'exposerais à des reproches de la part du vénérable personnage mis en cause. Je m'en abstiendrai donc, car rien ne me ferait plus de peine que d'être censuré par mon archevêque.

Il a été convenu que je ne mettrai pas le pied sur le vingtième siècle. Je laisse à d'autres de dire ce qu'est l'homme de devoir qui préside aujourd'hui aux destinées de l'École normale Laval. Chez lui, chez Monsieur son assistant et chez tous les professeurs de l'institution se réunissent les fécondes traditions du passé et les heureuses initiatives de l'heure présente. C'est grâce à ces hommes éclairés et vraiment excellents que l'on voit se réaliser de nos jours les vœux de l'archevêque Baillargeon, les espérances de monsieur Chauveau, toutes les promesses si brillantes de l'origine semi-séculaire de « notre » chère école.

ERNEST GAGNON.

PIÈCE X

SA FAMILLE—SON ENFANCE—SA VOCATION

Il y avait, en ce temps-là au village de Riese, un peu au nord-ouest de Trévis, « non pas un roi et une reine, » mais un courrier municipal et une humble couturière.

En se mariant, ils s'étaient installés dans une maison blanche, à un étage, petite, sans être exigüe, derrière laquelle souriait un petit jardin. La maison était leur bien familial : avec quelque autre lopin de terre, c'était tout leur avoir.

Il fallait travailler pour vivre, mais le travail ne les effrayait ni l'un ni l'autre.

L'atmosphère qu'ils respiraient était saine et pure comme le souffle que, d'au-delà des collines Asolanes, les Pré-Alpes envoient à cette campagne fertile.

Autour d'eux, une population de braves paysans qui s'adonnaient aux travaux des champs ; gens simples et vertueux, ils remplissaient l'église du village le dimanche : et, les jours de semaine, sauf au temps de la moisson, la première messe avait nombre d'assistants.

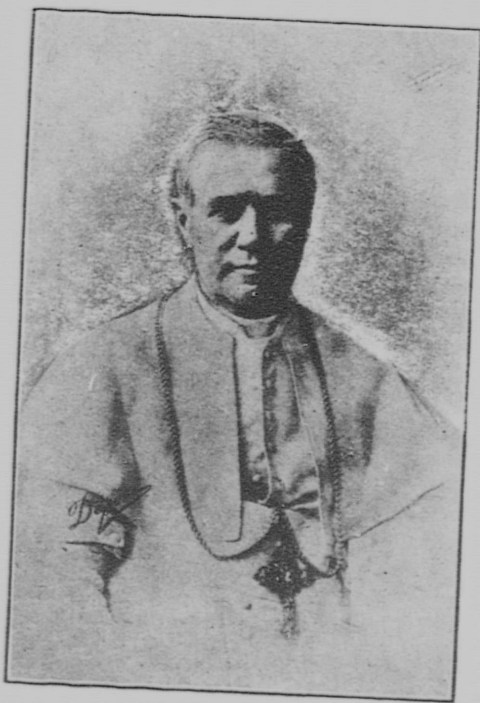
Jean-Baptiste Sarto et Marguerite Sanson—il s'agit d'eux évidemment—vivaient d'une foi pareille, et la même paix sereine enveloppait leur modeste foyer.

Le matin de ses noces, *il* avait attaché au-dessus du lit conjugal, une image de la « Sainte Famille, » quelques jours après, *elle* avait appendu en face une image de saint François d'Assise, car elle était Tertiaire de saint François, ou, pour employer la simple et naïve expression usitée ici, elle était « Franciscaine. »

La petite maison alla se peuplant peu à peu, et Jean-Baptiste Sarto n'était point sans sollicitudes.

Son aîné, Joseph, un petit gars éveillé, à la physionomie ouverte, porta bientôt à l'église la cotte blanche des enfants de chœur. Le vicaire du village, don Luizi Orazio, lui donna quelques leçons de latin.

Or, don Rito Fusarini, l'archiprêtre de Riese, observait avec intérêt la rapidité avec laquelle l'enfant s'assimilait les rudiments de la grammaire, et, en même temps, Marguerite Sanson remarquait que son petit Joseph aimait à entraîner ses petits camarades au sanctuaire du Cendrole où, depuis des siècles, une image de la Madone est particulièrement vénérée. Joseph, interrogé, laissa voir un désir dont il eût été, peut-être, bien empêché de déterminer l'origine. Dieu avait marqué l'enfant pour le sacerdoce : c'est du côté de l'autel que cette âme s'épanouissait.



S. S. LE PAPE PIE X

(D'après une photographie reçue de Rome par le directeur de « L'Enseignement Primaire. »)

On dit que Jean-Baptiste Sarto, malgré sa foi vive, émit quelques objections : Joseph était l'aîné, et qui sait combien de temps le chef de famille pourrait subvenir aux besoins des siens.

L'excellent homme cependant se laissa facilement persuader...

Et c'est ainsi que, âgé de onze ans, le petit Joseph commença à faire son pèlerinage quotidien à Castelfranco. Pendant l'été, il cheminait nu-pieds, suivant la coutume du pays ; il portait ses souliers sur l'épaule, avec la petite besace qui contenait une portion de polenta et une tranche de pain, son modeste diner ; il se chaus-

sait avant d'entrer dans la petite ville où se trouvait son cher collègue, transformé aujourd'hui, en vertu de la laïcisation, en une simple école primaire. L'hiver, il accomplissait le même trajet en sabots.

Les deux dernières années qu'il alla à Castelfranco, il prit son repas chez un « esatore » du pays, Pinazzi et, pour en alléger à ses parents les frais, l'écolier de 13 ans se faisait maître d'école, et enseignait les rudiments de lecture, d'écriture et de calcul aux enfants de son hôte. Cette vie rude n'altérait pas sa bonne humeur. « Nous le voyions arriver parmi nous le visage ouvert et les yeux rians,—me raconta Mgr Pelizzari, archiprêtre de Godego, qui fut à Castelfranco le condisciple de Pie X ;— il tenait incontestablement la tête de notre petite classe, et il réussissait en même temps à exercer sur ses jeunes camarades l'attrait le plus sympathique.



L'ÉGLISE SAINT-PIERRE DE ROME

(A droite, le Vatican où demeure le Pape)

.Et son vieux maître don Giuseppe Innocente Amadio, qui fut son professeur dans sa dernière année de grammaire, la quatrième gymnasiale (équivalente à notre troisième latine), trace du jeune écolier le même portrait...

« Si je m'en souviens ! nous dit-il, c'était la vie même ! Il avait une extrême promptitude dans tous ses mouvements, et son esprit possédait la même agilité... Il suffisait pour lui, d'une seule explication : et du premier coup, il avait saisi... » J.-B. Sarto n'eut point à se repentir d'avoir laissé son petit Joseph s'orienter vers le sacerdoce. Et, sans doute, ce fut pour lui une suprême joie de penser que, comme ses deux frères Ange et Antoine, et comme l'une des sœurs de sa femme, il donnerait un prêtre à l'Eglise.

Mais l'heure vint où il laissa tout le poids de la petite famille à sa pieuse femme : il mourut en 1852 ; il avait vu son fils Joseph revêtir la soutane deux ans auparavant, et les succès éclatants du « jeune abbé de Riese » au séminaire de Padoue avaient dû

réjouir le cœur paternel. Veuve, la mère de Pie X ne se découragea point. Et pourtant Dieu sait les angoisses secrètes qui durent l'assaillir ! A la suite de « l'abbé Joseph, » qui avait 18 ans, sept autres têtes s'étagaient : un garçon et six filles ; et la plus jeune, croyons-nous, n'avait guère dépassé sa troisième année...

Il fallut que la sainte et pieuse mère suffît à tout ! Elle travailla double, ses filles aînées s'adjoignirent à elle et formèrent ainsi un petit atelier de couture. Même quelques familles du village lui confièrent leurs enfants, et l'atelier de couture devint une sorte d'école ménagère.

Mais de 1852 à 1858, c'est-à-dire jusqu'au moment où son fils devint vicaire de Tombolo, il fallut supporter dans l'intérieur bien des privations. Le séminariste le connut bien, pour y participer durant les mois de vacances ; l'évêque, le cardinal n'oublia jamais tout ce qu'il devait à sa mère, et ce n'était pas une vaine formule qu'il écrivait quand il faisait imprimer ceci, en 1894, sur des images mortuaires :

LE CARDINAL JOSEPH SARTO,
AVEC SON FRÈRE ET AVEC SES SŒURS,
IMPLORE
LA CHARITÉ D'UN SUFFRAGE
POUR L'ÂME TRÈS REGRETTÉE
DE SA BIEN-AIMÉE MÈRE
MARGUERITE SANSON,
QUI, NOURRIE D'UNE VRAIE PIÉTÉ,
LE 2 FÉVRIER 1894,
CONSOMMA PAR LA MORT DU JUSTE
UNE VIE DE TRAVAIL ET DE SACRIFICE.

L'on se tromperait si l'on croyait que la pieuse veuve assista avec une joie sans mélange à l'élévation progressive de son fils. Cette chrétienne éclairée avait un sentiment très vif des responsabilités qu'entraîne le ministère sacerdotal. Volontiers elle trembla quand il devint évêque de Mantoue, puis cardinal et patriarche de Venise. La mère aide à mieux comprendre le fils... Qu'elle est donc efficace, l'action des mères chrétiennes !

Au cours de ma visite à la maison natale de Riese, où je recueillis une partie des détails que je viens de consigner ici, l'on m'a montré, à côté de la chambrette où naquit Pie X, l'autre chambre où, le 2 février 1894, sa mère mourut. C'est dans cette chambre que, le mois d'octobre précédent, Pie X embrassa une dernière fois sa mère. Il était venu à Riese dès qu'il l'avait pu, après avoir été créé cardinal. Mais son cœur l'attirait vers cette chambrette du premier étage, dans sa maison natale d'où sa vieille mère, octogénaire, ne sortait plus. Il monta chez elle, revêtu de la pouppe cardinalice, car il était juste que la pieuse femme vit « comment était » son fils. Et ce fut pour tous les deux un moment de vive émotion : quand l'heure du départ arriva, il semblait qu'un pressentiment douloureux les saisissait l'un et l'autre, ils se séparèrent en pleurant. De fait, le cardinal Sarto ne devait plus revoir sa mère, qu'une courte maladie emporta en deux jours. Tel fut le milieu où se forma S. S. Pie X.

(*La Bannière de Marie Immaculée.*)

Vient de paraître

MANUEL DES SCIENCES USUELLES, par les abbés V.-A. Huard, directeur du « *Naturaliste canadien* », H. Simard, professeur de sciences à l'Université Laval.—Beau volume de 384 pages, imprimé avec soin et contenant 234 gravures. Ce manuel, rédigé conformément au programme d'études des écoles primaires catholiques de la province de Québec, fait grand honneur à la librairie classique de chez nous. Au point de vue littéraire et scientifique, les manuels qui nous viennent de Paris ne sont en aucune façon supérieurs au dernier ouvrage de MM. les abbés Huard et Simard. Ces auteurs distingués ont droit à la reconnaissance du personnel enseignant primaire pour l'effort considérable et heureux qu'ils ont fait dans le but de mettre les principales sciences usuelles à la portée de tous. La clarté et la correction, voilà les deux qualités maîtresses du *Manuel des Sciences usuelles*. En plus, ce livre, qui devrait se trouver dans toutes les bibliothèques scolaires, constitue un *guide scientifique* des plus sûrs, et une mine précieuse pour les candidats aux brevets d'enseignement. En vente chez tous les libraires, et plus particulièrement à *La Propagande du Livre (La Vérité)*, Québec.

PREMIÈRE SÉRIE DE LECTURES SUR LES CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES USUELLES. *Aux brevets de capacité et à l'école primaire élémentaire*—Par le professeur N. Tremblay, Québec.

Nous avons déjà publié l'annonce judicieuse de l'éditeur concernant ce manuel vraiment pratique. M. Tremblay s'est proposé de présenter au personnel enseignant, des *leçons de sciences*, conformément au programme d'études, toutes faites, prêtes à être données aux élèves des écoles primaires. Et il a voulu aussi mettre à la disposition de ces derniers le moyen d'apprendre les éléments des sciences usuelles en se récréant. L'auteur a parfaitement atteint son but. Grâce à une grande expérience dans l'enseignement, grâce aussi à des connaissances pédagogiques sérieuses, M. Tremblay vient d'enrichir notre pédagogie canadienne d'un manuel pratique et qui servira de guide méthodique aux instituteurs et aux institutrices dans l'enseignement des connaissances scientifiques usuelles.

Le manuel de M. Tremblay est illustré avec soin.

Nous avons remarqué avec plaisir que M. Tremblay a introduit dans son joli manuel une nomenclature canadienne, accompagnée de la nomenclature scientifique ou française. En vente chez J.-A. Langlais & Fils, éditeurs, Québec.

L'ANALYSE GRAMMATICALE ET L'ANALYSE LOGIQUE, *aux brevets de capacité, à l'École normale et à l'École primaire (Intermédiaire et Supérieure)*, par C.-J. Magnan. J.-A. Langlais & Fils, éditeurs.

Il nous est interdit de dire du bien de ce manuel, dont nous sommes l'auteur. L'éditeur l'a annoncé déjà dans cette revue en termes sympathiques. Contentons-nous de dire qu'avant de publier ce travail, nous l'avions soumis à des instituteurs, à un inspecteur d'écoles et à des professeurs, l'un appartenant à l'enseignement primaire et l'autre à l'enseignement secondaire: ce dernier, un linguiste distingué. Tous ont bien voulu reconnaître à notre petit livre des qualités réelles. Le nouveau programme d'études fait une part importante à l'analyse dans l'enseignement du français, et cela avec raison. Afin d'aider le personnel enseignant à réaliser le vœu du comité catholique, nous avons rédigé notre manuel conformément au programme d'études. Et comme ce programme est nécessairement encyclopédique, nous avons choisi les exercices de telle sorte qu'ils permettront aux instituteurs et aux institutrices non seulement de familiariser les enfants avec les règles de la langue française, mais en même temps, ils leur fourniront occasionnellement le moyen d'acquérir des notions utiles sur la Doctrine chrétienne, l'Histoire et la Géographie du Canada, l'Agriculture, l'Hygiène et l'Alcoolisme.

Les auteurs français (du XVIIe et du XIXe siècle) et les auteurs canadiens occupent une large place dans notre modeste ouvrage. Un coup d'œil sur la table synthétique des exercices permet de constater le nombre et le choix opportun des exemples.

Dans la *Vérité* du 20 avril, M. Omer Héroux consacre à notre traité un article des plus bienveillants. Nous reproduirons cette appréciation dans la prochaine livraison.

LES TABLEAUX DE LECTURE de M. B. Lippens, imprimés en deux couleurs avec un soin remarquable, méritent spécialement l'attention. La méthode est simple, rapide et très attrayante pour les jeunes enfants. Elle n'exige aucune étude spéciale et s'accommode de tous les genres d'épellation et de tous les Syllabaires en usage.

Les petites CARTES DE LECTURE sont très économiques et commodes; elles servent de trait d'union entre les Tableaux et le Syllabaire, chez les commençants.

M. B. Lippens offre d'envoyer une série de Tableaux de lecture pour examen à toutes les commissions scolaires ainsi qu'aux instituteurs ou institutrices qui désirent se rendre compte de leur utilité. Chacune est libre de les renvoyer ou d'en payer la valeur, qui est de \$1.00 la série. S'adresser à l'auteur, 842 Rue Notre-Dame-Ouest, Montréal.

L'instruction primaire au Canada sous le régime français

Dans la livraison de juin, nous publierons un important article de M. l'abbé A. Gosselin, du Séminaire de Québec. C'est un résumé (écrit spécialement pour notre revue) de la belle conférence donnée à l'Université Laval sur *L'Instruction primaire au Canada sous le régime français*. Nos lecteurs trouveront en entier la belle étude de M. l'abbé Gosselin dans les livraisons d'avril, mai et juin du *Bulletin du Parler français au Canada*. Adresse: Bureau de Poste, casier No 222, Québec.

Le monument Laval

A la suggestion de M. P.-J. Ruel, inspecteur d'écoles, les instituteurs et les institutrices de son district d'inspection font, cette année, une collecte parmi leurs élèves pour le Monument Laval. Nous en publierons la liste dans un prochain numéro, lorsque la collecte sera terminée.

Témoignages professionnels

La distinguée directrice de l'Académie Ste-Marie, de Montréal, Mlle Ida Labelle, veut bien nous écrire: «Voici la preuve de l'intérêt que notre maison porte à *L'Enseignement Primaire*: chaque année, tous nos professeurs paient personnellement un abonnement à cette revue, convaincus par leur propre expérience d'en retirer un profit réel, ou si elles ne la connaissent déjà, d'après les avantages que nous leur en promettons.»

Un instituteur de la Province d'Ontario, M. E. Sauvé, d'Alfred, nous dit: «Je lis votre revue et la fais lire à mes confrères. Nous sommes tous d'accord à reconnaître qu'elle serait d'un grand secours dans nos écoles canadiennes.»

Prière de l'enfant

Qui se prépare à sa première communion (1)

(Lecture en classe)

Sur moi mon ange étend déjà son aile.
J'attends en paix le baiser du Seigneur ;
Comme autrefois le disciple fidèle,
Mon cœur ému s'épanche sur son cœur.

Quand sur ma langue on posera l'hostie,
Le ciel entier vers moi s'inclinera,
Et je verrai diviniser ma vie.
Ce n'est plus moi c'est Jésus qui vivra.

Quel pur bonheur ! Quel suprême délice !
Tu viens, Jésus, pour la première fois.
C'est le grand jour, je prendrai ton calice
Pour te louer de l'âme et de la voix.

Un sang nouveau, d'une source divine,
Dans un moment va se mêler au mien ;
Mon cœur enfin dans ma jeune poitrine
Battra bientôt tout à côté du sien.

Verse sur tous, tes bienfaits au passage :
Tu réjouis la terre et les élus.
Bénis les vieux, bénis ceux de mon âge ;
Donne le ciel à ceux qui ne sont plus.

Jésus, bénis le travail de mon père,
Bénis sa vie et sa joie en ce jour.
Bénis aussi, bénis surtout ma mère :
Prier pour elle est doubler mon amour.

Bénis la main qui fit de moi, sur terre,
Un vrai ciboire où tu reposeras ;
Par cette main, main de prêtre et de père,
En moi bientôt, Jésus, tu descendras.

Une bonne œuvre

Dans la présente livraison, nous avons fait intercaler une feuille de Raffle au profit des Religieuses Missionnaires de Notre-Dame d'Afrique. Cette œuvre est bénie par S. G. Mgr l'Archevêque de Québec, qui écrivait ce qui suit à la date du 15 janvier 1907, à l'occasion de la publication d'une brochure sur les religieuses missionnaires, dites Sœurs Blanches :

(1) Reproduit du *Bulletin Eucharistique*, superbe petite revue publiée au No 490, Avenue Mont-Royal, Montréal. Nous souhaitons qu'elle soit répandue parmi la jeunesse de nos écoles.

« Archevêché de Québec,

15 janvier 1907.

J'accorde volontiers mon approbation à la présente Notice sur les RELIGIEUSES MISSIONNAIRES DE N.-D. D'AFRIQUE et j'en autorise l'impression.

Puissent ces lignes aider plus d'une âme à discerner l'appel de Dieu. Nos jeunes Canadiennes qui iront se dévouer à l'évangélisation des pauvres Noirs attireront sur notre pays les bénédictions du Ciel.

† L. N. Arch. de Québec. »

Nous sommes convaincu que chaque institutrice se fera un devoir et un plaisir de remplir sa liste, en dehors des heures de classe, et de la retourner, accompagnée d'une piastre, au *Postulat des Sœurs Missionnaires d'Afrique*, 41, rue des Remparts, Québec.

On a dit du dévouement apostolique : « qu'entre toutes les choses divines, la plus divine est de coopérer au salut des âmes. »

ERRATA

A la page 458 de la livraison d'avril, la vingt-cinquième ligne, au lieu de : *qu'elle sont obligées*, lire : *qu'elles*, etc.—A la page 489, dans la dictée : *La possession du Sol*, première ligne, au lieu de : *permannence*, lire : *permanence*.

CHRONIQUE SCOLAIRE

M. O.-E. Dallaire, du département de l'Agriculture, a donné une série de conférences agricoles devant les élèves des écoles normales de Québec et de Rimouski.

Dans une lettre aux commissaires d'écoles d'Arthabaska, M. J.-N. Miller, assistant-secrétaire du département de l'Instruction publique, fait l'éloge du collège établi dans cette localité, grâce au zèle et à l'intelligence des membres de sa commission scolaire. Cet éloge, bien mérité, fait honneur à la municipalité scolaire d'Arthabaska.

Lors du 46^e congrès des instituteurs de la province d'Ontario, tenu récemment à Toronto, le président de l'association, M. W. Scott, a déclaré que les instituteurs de la province-sœur « gagnent moins que les vidangeurs. » Cet aveu est de nature à faire réfléchir nombre de commissions scolaires de notre province.

Nous extrayons d'un article du *Nationaliste*, 14 avril, la note suivante :

« Pendant la discussion du budget de la milice, sir Frederick Borden a annoncé qu'il avait conclu des arrangements avec les gouvernements provinciaux pour établir des cours de culture physique et de maniement du fusil dans les écoles canadiennes. Les exercices physiques seront pratiqués jusqu'à l'âge de 12 ans ; ils seront ensuite remplacés par le maniement du fusil. »

Nous ignorons absolument à quelles décisions les autorités scolaires de Québec en sont venues à ce sujet.

Le 15 avril dernier, à Montréal, devant le club Lemieux, le Dr L.-J. Lemieux, député de Gaspé, a donné une conférence intéressante sur : *La lutte contre l'alcoolisme*. Un ministre, l'honorable M. Weir, et un autre député, M. Langlois, ont aussi adressé la parole. Ce dernier estime « que la lutte contre l'alcoolisme doit commencer à l'école. »

Lorsqu'en 1902, *L'Enseignement Primaire* introduisait l'enseignement anti-alcoolique dans sa *Partie Pratique*, il allait au devant d'un besoin réel et prévenait ainsi le désir de ceux qui voient dans l'ivrognerie le plus grand ennemi de notre race.

Dans la prochaine livraison de *L'Enseignement Primaire*, nous publierons un résumé de l'intéressant rapport de M. l'abbé Perrier, visiteur des écoles catholiques de Montréal.

L'Union des Cantons de l'Est, 12 avril 1907, recommande, dans un article bien fait, de faire comprendre aux enfants dès l'école primaire, l'importance de l'épargne.

Les anciens élèves de l'École normale Jacques-Cartier préparent activement les fêtes du cinquantenaire. A la réunion du 14 avril, on a discuté le projet de frapper une médaille commémorative à l'occasion du cinquantenaire. C'est une heureuse idée.

Nous attirons l'attention des commissions scolaires sur la note suivante :
« Le comité général des anciens élèves de l'École normale Jacques-Cartier, prie respectueusement les commissions scolaires de la province de Québec, qui ont des anciens élèves à leur service, comme professeurs, de vouloir bien accorder la fermeture des classes, pour la semaine du 22 juin, où tout au moins, d'accorder un congé pour le temps des fêtes du cinquantenaire, pour permettre aux professeurs d'y assister. »

Faute d'espace, nous remettons à la prochaine livraison, notre *Petit Courrier*, et la suite de l'intéressante étude de M. Hacault sur *Louis XVI et Marie-Antoinette*.

Librairie classique

LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS, 177 RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC.

LIVRES DE RÉCOMPENSE et livres de prières pour distribution de prix : Le plus grand choix, les plus bas prix, satisfaction garantie, etc.

Commandez d'avance, et vous aurez ces avantages. Demandez notre catalogue; vous y trouverez une liste de lots préparés qui vous aideront à faire un choix judicieux.

BANCS D'ÉCOLES.—Ceux qui désirent faire l'acquisition de ces meubles dans le cours de l'été, sont priés de transmettre leur commande d'avance afin de ne pas s'exposer à des retards. En commandant de suite, vous êtes assurés que ces meubles vous seront livrés dans le cours de la vacance, vous donnant amplement le temps d'en faire l'installation. Nous sommes agents pour les pupitres « Peerless » *L'Incomparable*. Demandez nos prix. Tout achat dans cette ligne est daté du 1er septembre, quand bien même la livraison est faite un ou deux mois avant.

MM. LES SECRÉTAIRES, vous trouverez à notre librairie tous les blancs legaux dont vous avez besoin; et cela aux meilleurs prix. Nous sollicitons vos ordres. Dans le cours de la vacance, vous aurez à placer vos ordres pour le « JOURNAL D'APPEL ». Spécifiez donc bien celui par J.-N. Miller et n'en exigez pas d'autres. Nouvelle édition prête en juin.

AUX COLLÈGES, COUVENTS, COMMISSIONS SCOLAIRES, INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES

Pour l'ouverture des classes, ne faites pas d'achat de fournitures d'écoles sans avoir consulté nos prix et vous y trouverez votre bénéfice. Nous sommes en mesure de bien vous servir, à de bons prix : notre choix est très considérable faisant une spécialité de fournitures d'écoles. Demandez nos catalogues. *Prix spéciaux pour le gros.*

ARTICLES POUR PREMIÈRE COMMUNION

Un bien beau choix aussi de cadeaux pour première communion, à des prix modérés. Livres de messe, chapelets montés en métal, argent et or.—*Insignes et brassards*, médaillons, plaquettes, images, statues, statuettes, médailles et croix aluminium.

CARTES POSTALES.—Toujours un grand choix en magasin, en gros et en détail. métal, argent et or, etc., etc.